



TEAMCONSULTING

Conjoncture RH Algérie

Newsletter Août 2021 - N° 113

Cotisations sociales

Annulation des pénalités de retard

Allocation chômage

Élaboration d'un projet de loi

Importation des produits pharmaceutiques

Dépôt des programmes prévisionnels

Hydrocarbures

La production a reculé de 2% durant le 1er trimestre 2021 (ONS)

Liquidité bancaire

681,71 milliards de dinars à fin janvier 2021

Sociétés publiques

Relance du projet d'ouverture du capital

Réserves de change

44 milliards USD

Économie nationale

Le taux de croissance a atteint 3,8% (ONS)

Prix des marchandises à l'importation

Hausse de 11,9% au 1er trimestre 2021

Sommaire



Indicateurs / Climat social

P.03

Emploi et formation

P.07

Informations sectorielles

P.09

Economie

P.27

Indicateurs / Climat social

Hausse des prix, multiplication des dépenses, retard dans le versement des salaires...Le pouvoir d'achat des ménages en net recul

Le pouvoir d'achat des ménages algériens est net recul. La crise économique aggravée par la pandémie Covid-19 est à l'origine de cette situation intenable. En effet, les prix de plusieurs produits alimentaires, notamment ceux de l'importation, ont connu une flambée sans précédent.

La raison : tension sur le marché international et augmentation des prix du fret maritime, notamment. Face à cette donne, les ménages ne savent plus à quel saint se vouer.

Le budget familial est sous pression. Déjà affaibli par la cherté de la vie, la pandémie a ajouté un lourd fardeau à supporter par les chefs de familles. Des sommes conséquentes sont consacrées aux soins des malades de la Covid-19, et ce, en dépit de la gratuité supposées des soins. Cette dernière est perçue comme étant un «slogan».

La réalité du terrain est toute autre. Les tests PCR, produits de protections et autres compléments alimentaires nécessaires pour faire face au virus, coûtent une fortune. D'ailleurs, un bon nombre de personnes est contraint de s'orienter vers l'automédication afin de économiser quelques dinars. Des spécialistes dans le domaine de la santé ont tiré la sonnette d'alarme sur cette situation. Outre ces dépenses supplémentaires induites par la Covid-19, les ménages sont appelés à consentir un énorme effort afin de préparer la rentrée scolaire de leurs enfants (fournitures scolaires et vêtements).

Source : Eco Times 25.08.2021

Lien : <https://ecotimesdz.com/hausse-des-prix-multiplication-des-depenses-retard-dans-le-versement-des-salaires-le-pouvoir-dachat-des-menages-en-net-recul/>

Indisponibilité de la baguette de pain de 10 DA : Les raisons de la pénurie

La baguette de pain de 10 dinars se fait rare depuis plusieurs semaines. La plupart des boulangeries ne proposent que du pain dit amélioré, à partir de 15 dinars la baguette. La Fédération nationale des boulangers incombe cette indisponibilité à des augmentations successives des prix des intrants.

Depuis le mois de juillet dernier, les consommateurs peinent à trouver la baguette de pain de 10 dinars. Dans la majorité des boulangeries, seul le pain dit amélioré est disponible. Faute de la baguette au prix «administré», les consommateurs sont contraints de se rabattre sur le pain qui se trouve à profusion sur les étagères, mais plus cher. Ces variétés de pain sont proposées à longueur de journée à 15 dinars pour la baguette la moins chère, et à 50 dinars pour le pain «doublement amélioré».

Résidant à Belouizdad, à Alger, Lyes se plaint de la pénurie de la baguette de pain de dix dinars dans les boulangeries de son quartier, mais aussi dans celles des quartiers avoisinants. «Ça fait des semaines que je n'ai pas pu trouver la baguette de dix dinars. Elle a quasiment disparu

des étalages des boulangeries de Belouizdad, Sidi-M'hamed et Alger-Centre», témoigne-t-il.

Source : Le Soir d'Algérie 29.08.2021

Lien : <https://lesoiralgerie.com/actualites/les-raisons-de-la-penurie-66674>

Cotisations sociales : Annulation des pénalités de retard

Lors de la réunion périodique du Conseil des ministres, présidé par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, il a été décidé d'annuler les pénalités résultant du retard du versement des cotisations sociales, a indiqué ce dimanche 22 août 2021 la Présidence de la République dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

À l'issue de la réunion périodique, le conseil des ministres a décidé d'annuler les pénalités résultant du retard de versement des cotisations sociales qui touchent plus de 760 552 salariés, tout en encourageant la participation aux caisses de sécurité sociale afin de préserver le tissu économique.

La même source a annoncé une présentation d'un projet de loi devant le gouvernement et le Conseil des ministres qui institue une allocation de chômage, et qui s'ajoutera aux formules d'allocations de chômage adoptées dans d'autres secteurs.

Source : AlgérieEco 22.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/22/conseil-des-ministres-suppression-des-penalites-de-retard-du-versement-des-cotisations-sociales/>

Abdelmadjid Tebboune annonce l'augmentation de l'allocation chômage

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé une entrevue, à des responsables de certains médias nationaux. La rencontre périodique avec la presse nationale sera retransmise ce dimanche à 21h00 sur la chaîne de la télévision publique.

Lors de cette rencontre, le Président a annoncé la révision de la loi de santé concernant les médecins et les infirmiers, ainsi que le service civil, en évoquant les sacrifices consentis par les blouses blanches qui ont fait face à la crise sanitaire induite par la propagation du coronavirus Covid-19.

Le président de la République a également annoncé l'augmentation de l'allocation chômage, ajoutant que ce qui compte c'est la préservation de la dignité du peuple algérien.

Source : AlgérieEco 08.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/08/tebboune-annonce-laugmentation-de-lallocation-chomage/>

Institution d'une allocation chômage aux sans emplois : Coûteuse mais nécessaire

Le Conseil des ministres, réuni dimanche dernier, a décidé d'instituer une allocation chômage. Le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné à son Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, l'élaboration d'un projet de loi

mettant en place cette allocation qui s'ajoutera aux formules adoptées dans d'autres secteurs.

Sur le plan social et économique, cette décision de garantir une prime de chômage pour les demandeurs d'emplois, est certainement une bonne chose. Elle permettra à la fois d'accompagner socialement ces jeunes et de maintenir à un rythme soutenue la consommation, un élément essentiel pour la croissance économique.

D'ailleurs, beaucoup de chefs d'entreprises avaient appelé à l'instauration de cette allocation chômage, comme cela se fait partout dans le monde, notamment en France. Toutefois, la question qui se pose est, comment alimenter cette caisse qui s'occupera de la prise en charge de ces personnes sans emplois ? La situation financière du pays impose au gouvernement de se pencher sérieusement sur la question afin de trouver des solutions économiques loin de la subvention. Avec un déficit de 4000 milliards de DA, le Trésor public se trouve dans une situation d'asphyxie et n'admet pas d'autres dépenses.

En effet, cette subvention affectera négativement la trésorerie de l'État, en particulier avec la crise économique à laquelle fait face notre pays, aggravée par les répercussions de la pandémie de la Covid-19.

Source : Eco Times 25.08.2021

Lien : <https://ecotimesdz.com/institution-dune-allocation-chomage-aux-sans-emplois-couteuse-mais-necessaire/>

Covid-19, Les horaires de confinement réaménagés : Réouverture des espaces récréatifs et des plages

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a décidé de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile (de 22h00 à 6h00) dans les wilayas concernées et la levée de la mesure de fermeture des espaces récréatifs et des plages à compter de ce mercredi, dans le cadre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), a indiqué hier, un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

«Conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a décidé les mesures suivantes :

- Le réaménagement des horaires de confinement partiel à domicile de vingt-deux heures jusqu'au lendemain à six heures du matin, applicables dans les wilayas concernées.
- La levée de la mesure de fermeture des espaces récréatifs de loisirs et de détente, des lieux de plaisance et les plages, avec le maintien des strictes mesures de prévention.
- Ces mesures prennent effet à compter d'aujourd'hui 25 août 2021.

Le gouvernement rappelle le risque important de circulation du virus, lié au variant Delta, et invite à ce titre les citoyens à poursuivre, de manière rigoureuse, le respect des gestes barrières et des différents protocoles sanitaires adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et dédiés aux différentes activités économiques, commerciales et sociales».

Source : El Moudjahid 24.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/covid-19-les-horaires-de-confinement-reamenages-reouverture-des-espaces-recreatifs-et-des-plages-13707>

Crise sanitaire : Réflexion engagée sur la vaccination des enfants et adolescents

Faut-il vacciner les enfants et adolescents âgés entre 12 et 17-18 ans ? Telle est la question actuellement posée sur la table du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, selon l'un de ses membres, en cette période critique de la pandémie de Covid-19 dont le variant Delta a pris le dessus en touchant même les enfants.

Bon nombre parmi eux ont même été admis en hospitalisation dans certaines wilayas du pays, notamment les plus touchées par la pandémie, alors que « l'hospitalisation des enfants pour Covid-19 est normalement exceptionnelle », selon les spécialistes.

Une réflexion est engagée actuellement au sein du Comité scientifique qui débat de ce sujet pour sortir avec une solution dans un délai acceptable, surtout que les mineurs compris dans la tranche d'âge susmentionnés sont tous scolarisés, d'où le risque d'une propagation rapide du variant Delta au sein des établissements scolaires est à craindre si des mesures pour assurer leur protection ne sont pas prises à temps.

Source : Reporters 12.08.2021

Lien : <https://www.reporters.dz/crise-sanitaire-reflexion-engagee-sur-la-vaccination-des-enfants-et-adolescents/>

Incendies de Tizi-Ouzou : Pertes estimées à 970 millions de DA

Les pertes causées par les incendies du 9 du mois courant, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, au patrimoine forestier local sont estimées à 970 millions de DA, a indiqué, mercredi, le conservateur des forêts.

Youcef Ould Mohamed, qui a présenté le bilan de ces incendies devant les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunis en session extraordinaire pour débattre de la situation induite par ces feux et prendre des mesures afin de participer à un retour à la vie normale, a indiqué que "les pertes en patrimoine forestier ont été évaluées à 970 millions de DA. Ce montant représente ce qui a été perdu en bois et liège et dont 520 millions de DA représentent les pertes en chêne liège". Ce même responsable a indiqué que la surface parcourue par les feux est de 41.489 ha, soit environ 14% de la superficie totale de Tizi-Ouzou qui est de ce fait "une wilaya sinistrée", a-t-il observé.

Sur ces 41.489 ha, les feux ont ravagé pas moins de 30.452,5 ha (soit 73% de la superficie incendiée) de vergers, un total de 1.405,5 ha de forêts (3%), 5.642 ha de maquis et 3.989 ha de broussailles, a-t-il indiqué.

Source : El Moudjahid 26.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/incendies-de-tizi-ouzou-pertes-estimees-a-970-millions-de-da-dgf-13833>

Solidarité nationale contre les incendies et le variant Delta : Les multinationales exerçant en Algérie aux abonnés absents

Elles sont entre 200 à 300 multinationales à exercer en Algérie, enregistrant des millions d'euros (milliards de DA) de chiffre d'affaire mais générant aussi des dizaines de milliers d'emploi, en moyenne.

La récente tragédie, traduite par des feux de forêt et une hausse notoire des cas du Covid-19, a été accompagnée d'un élan de solidarité, à laquelle la majorité des

multinationales n'ont malheureusement pas pris part ; elles ont, comme on dit, brillé par leur absence.

Pourtant beaucoup de ces multinationales sont conscientes de l'impératif de la Responsabilité sociale des organisations (RSO), concept en vogue qui préconise une démarche sociétale et environnementale au profit des citoyens.

D'autant que le drame algérien, engendrant morts et pertes matériels, particulièrement agricole et agropastorale, incite à la solidarité sans être assujettie à une quelconque assise juridique ou concept motivant.

Pour le moment, du moins avec les multinationales avec lesquelles nous sommes directement en contact, ou via les agences de Communication spécialisées en RM (relation media), nous n'avons pas été destinataires de communiqué faisant valoir la solidarité avec les sinistrés des incendies et/ou les patients atteints du coronavirus.

Source : Eco Times 25.08.2021

Lien : <https://ecotimesdz.com/solidarite-nationale-contre-les-incendies-et-le-variant-delta-les-multinationales-exercent-en-algerie-aux-abonnes-absents/>

Micro-entreprises en difficulté : La régularisation s'élargit

68 dossiers supplémentaires validés

L'Agence nationale d'appui au développement de l'entreprenariat -ANADE- (ex-Ansej) a validé 68 dossiers supplémentaires pour le paiement des dettes des micro-entreprises en difficulté, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère délégué chargé des Micro-entreprises, qui a affirmé la poursuite de l'opération jusqu'à l'examen de toutes les demandes». En application des axes de la nouvelle stratégie de relance du dispositif de l'ANADE et de prise en charge des micro-entreprises en difficulté, à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités au cas par cas, le siège de l'agence a abrité la 16e séance de travail de la commission de garantie, composée des représentants du Fonds de garantie des risques de crédits accordés aux jeunes porteurs de projets et l'ANADE chargée de l'examen de ces dossiers».

Lors de cette séance, 505 dossiers soumis par les représentants des banques de la wilaya de Béjaïa ont été examinés, dont 68 validés pour une valeur de plus de 9 milliards de centimes. 428 dossiers ont été reportés, les entreprises concernées étant toujours en activité, pour un second examen et l'accès à un accompagnement de l'ANADE, à travers le rééchelonnement de leurs dettes et l'octroi de plan de charge pour la relance de leurs activités à la faveur des conventions signées.

Source : El Moudjahid 11.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/micro-entreprises-en-difficulte-la-regularisation-s-elargit-13091>

Selon une enquête de la Banque mondiale Sévère impact de la Covid-19 sur les entreprises algériennes

L'enquête Covepe Algérie, réalisée au cours de l'été 2020, traduit la gravité du choc de la Covid-19 sur les entreprises algériennes.

Le Groupe de la Banque mondiale, en collaboration avec plusieurs institutions partenaires, a mené des enquêtes sur "le Pours des entreprises Covid-19 (Covepe)" couvrant plus de 100 000 entreprises de 51 pays, dont

l'Algérie, entre avril et août 2020, afin de mieux comprendre l'impact à court terme de la pandémie de Covid. L'enquête Covepe Algérie, réalisée au cours de l'été 2020, traduit la gravité du choc de la Covid-19 sur les entreprises algériennes. "Conduite conjointement avec le ministère de l'Industrie et des Mines, l'enquête Covepe a ciblé un échantillon représentatif de 431 entreprises (formelles) entre fin juillet et mi-août 2020", précise la Banque mondiale, dans un bulletin de conjoncture, intitulé Accélérer le rythme des réformes pour protéger l'économie algérienne, publié récemment. Au moment de l'enquête, relève la Banque mondiale, "32% des entreprises étaient partiellement ou entièrement fermées, les entreprises du secteur de la construction et de l'industrie lourde, dans les zones industrielles, et les jeunes entreprises et entreprises à capitaux étrangers étant touchées de manière disproportionnée par les fermetures".

Source : Liberté 16.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/economie/severe-impact-de-la-covid-19-sur-les-entreprises-algeriennes-363454>

Patronat : « Il faut sauver les entreprises »

C'est un appel au secours et un véritable cri de détresse que lancent les patrons en direction du président de la République pour sauver les entreprises économiques nationales.

Réagissant au rebond du PIB, le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (Agea), Mouloud Kheloufi, tout comme le président de la Confédération nationale du patronat algérien, Naït Abdelaziz, estime qu'il faut plutôt et avant tout accélérer la cadence des réformes et accompagner les entreprises économiques algériennes pour permettre une véritable croissance économique.

«Ce qu'il faut retenir, c'est que nous sommes dans une situation économique très délicate et difficile», insiste Naït Abdelaziz. De son avis, même si l'Etat prend certaines mesures et dispositions, les effets ne sont pas ressentis compte tenu de l'importance de la crise et de l'insuffisance justement de ces mesures. «Il faut sauver les entreprises algériennes, en accélérant les réformes économiques, en commençant par l'administration et la lutte contre la bureaucratie», soutient-il. A ce propos, il appelle à une concertation entre les pouvoirs publics et le patronat sur les moyens de transcender et de manière consensuelle la situation économique actuelle. «On continue toujours à se cramponner à ses propres lectures au lieu de se retrousser les manches et de se concerter et créer un comité entre les entreprises et les pouvoirs publics», juge-t-il. Et d'insister sur l'urgence de faire taire les divergences pour assurer une véritable relance économique.

Source : Horizons 24.08.2021

Lien : <https://www.horizons.dz/archives/20666>

Selon le président de la CIPA, les entreprises algériennes ont perdu 1 million d'emplois

Lors de son passage à la Radio algérienne, hier, Abdelwahab Ziani, président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa), a dressé un sombre tableau de l'état des entreprises ainsi que de l'économie algérienne, et ce, depuis le début de la crise sanitaire. «Nos entreprises agonisent», a-t-il clamé.

La situation des entreprises est très difficile. «Nos entreprises manquent d'oxygène. Beaucoup d'entreprises sont en train de mourir aujourd'hui. Beaucoup ont baissé le rideau. 10% se sont converties. Nous avons perdu près d'un million d'emplois», est le constat qu'avait fait, hier, sur les ondes de la Chaîne 3, le président de la Cipa, qui a longuement parlé des répercussions de la crise sanitaire sur notre économie, déjà affaiblie.

Comment préserver les entreprises, les emplois et l'économie ? Ziani dira qu'il faut reporter et geler toute la fiscalité. Pour lui, l'amnistie fiscale, en ces moments de stagnation du marché, est la meilleure option.

Source : **Le Soir d'Algérie 02.08.2021**

Lien : <https://www.lesoirdalgerie.com/actualites/les-entreprises-algeriennes-ont-perdu-1-million-demplois-65216>

Enfermée dans une crise chronique Les difficultés financières congèlent l'ENIEM

Le brouillard s'est encore installé à l'Eniem (Entreprise de production des produits électroménagers) de Tizi Ouzou qui risque une cessation totale de ses activités, faute de ressources financières pour s'approvisionner en matières premières, a alerté, hier, la section syndicale, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), dans un communiqué.

“Notre entreprise est sinistrée. Au bord de l'asphyxie financière, à tel point qu'elle est incapable d'assurer son approvisionnement en matières premières”, a déclaré la section syndicale, expliquant que “nonobstant nos incessantes alertes, les promesses tardent à prendre corps et jusqu'à présent, aucune solution concrète ne semble poindre à l'horizon”. Et d'insister sur le fait qu'“aujourd'hui, le point zéro est atteint avec un épuisement total des stocks à la fois de la matière première et des produits finis.

Devant cet état de fait, qui n'est rien de moins qu'une impasse, l'impatience et l'agitation gagnent les travailleurs et le risque d'un conflit social est bien palpable”. Les travailleurs de cette entreprise, autrefois fleuron de l'industrie électroménagère nationale, en appellent aux pouvoirs publics pour aider leur entreprise à sortir de la zone de turbulences.

Source : **Liberté 24.08.2021**

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/les-difficultes-financieres-congellent-leniem-363835>

Dépenses, nouveau programme scolaire, protocole sanitaire... : La rentrée scolaire, déjà dans les têtes

La rentrée scolaire 2021/2022, est la deuxième qui porte le sceau de la Covid-19. Les potaches devront s'adapter, encore une fois, à un protocole sanitaire, que déjà les syndicats d'enseignants redoutent et évoquent son incompatibilité avec la situation sanitaire actuelle. Les parents, eux, vont devoir de nouveau mettre la main à la poche. Car qui dit rentrée scolaire, dit frais scolaires. Une situation que les ménages redoutent à près de 22 jours du jour J, tant les prix ont déjà augmenté. Et l'arrivée du variant Delta, n'est pas faite pour arranger les choses.

Cette rentrée scolaire est, ainsi, crainte autant par les parents que par les syndicats d'enseignants qui redoutent que la mise en place du nouveau protocole sanitaire soit difficile à gérer, le ministère de l'Éducation ayant imposé la distanciation sociale et la vaccination des enseignants.

Pour les parents d'élèves, la situation est bien plus compliquée, entre la crainte de voir leurs enfants ne pas pouvoir appliquer les mesures sanitaires, et les futurs frais scolaires. C'est, en fait, ce dernier point particulier, qui inquiète les ménages. En effet, beaucoup d'entre eux commencent déjà à chercher de bons plans pour économiser, notamment, sur l'achat des livres et des cartables qui pèsent sur la bourse des ménages, mal lotis. Les prix qui ont augmenté légèrement, restent inaccessibles à beaucoup, à cause de la situation financière inconfortable des ménages algériens, notamment, pour ceux qui ont perdu leur travail.

Source : **Eco Times 30.08.2021**

Lien : <https://ecotimesdz.com/depenses-nouveau-programme-scolaire-protocole-sanitaire-la-rentree-scolaire-deja-dans-les-tetes/>

Immobilier à Alger : 200.278 DA, prix moyen de cession du mètre carré

Le prix de cession moyen du mètre carré (m2) au niveau de la wilaya d'Alger est estimé à 200.278 dinars (DA) alors que le prix moyen des loyers dans la capitale est évalué à 626 DA/m2, selon les estimations de la Caisse nationale du logement (CNL).

Le prix de cession minimum au niveau de la capitale est de 52.857 DA/m2 alors que le prix maximum est de 363.636 DA/m2 selon les données fournies au sein du dernier numéro de la revue périodique « Bâtisseurs.dz » publiée par la CNL, relatives à l'année 2020. S'agissant d'autres régions du pays, le document estime le prix moyen de cession du m2 dans la wilaya d'Annaba à 143.804 DA et de 139.560 DA dans la wilaya d'Oran. Dans la wilaya de Constantine, ce prix est estimé à 98.183 DA/m2 alors que dans la wilaya d'Ouargla, il est évalué à 81.987 DA/m2. Par ailleurs, le prix minimum de location dans la capitale est de 222 DA/m2 alors que le prix maximum est évalué à 1.300 DA/m2. Par wilayas, Annaba enregistre un prix moyen de son parc locatif à 469 DA/m2, tandis que le loyer moyen à Oran est de 597 DA/m2. Ce chiffre est de 328 DA/m2 dans la wilaya de Constantine et de 457 DA/m2 dans la wilaya d'Ouargla. Le document évoque également l'évolution des prix de l'immobilier depuis 2017. Sur le marché de la vente, les prix ont connu des fluctuations périodiques d'un trimestre à l'autre depuis 2017.

Source : **Horizons 18.08.2021**

Lien : <https://www.horizons.dz/archives/19963>

Emploi et formation

Durée, renouvellement et succession des contrats à durée déterminée : Un flou législatif et des interrogations légitimes

La question du renouvellement ou encore de la succession est de nature hautement délicate puisqu'elle traite du respect des droits humains. La dimension « humaniste » du contrat à durée déterminée mérite d'être soulevée.

En Algérie, les conditions de durée, de succession ou de renouvellement des contrats à durée déterminée relèvent d'une nouvelle actualité légale. En effet, l'ancienne législation était « plus généreuse » à l'égard des travailleurs: la loi n° 82-06 du 27 février 1982 relative aux relations individuelles de travail, aujourd'hui abrogée, fixait la durée maximale, selon les cas de recours, à trois, six ou dix-huit mois.

La loi n° 90-11 du 21 août 1990 relative aux relations de travail, actuellement en vigueur, ne fixe aucun terme au contrat à durée déterminée, ni aucune échéance maximale. Elle laisse aux parties (employeur et travailleur) le soin de préciser, dans le contrat de travail, la durée de la relation ainsi que les motifs de cette durée. Peut-on dès lors renouveler sans cesse un contrat dont le terme n'est pas prévu par la loi? A partir de quel moment peut-on considérer des renouvellements successifs comme abusifs? En l'absence de cadre légal, seule la jurisprudence pourrait éclairer les praticiens du droit et leur permettre de se forger une opinion sur le caractère anormal ou pas d'un contrat ne comportant aucun terme précis ni de limite supérieure. Toutefois, certaines conventions collectives viennent combler les lacunes de la loi en fixant un seuil maximum au contrat à durée déterminée.

Source : Eco Times 01.08.2021

Lien : <https://ecotimesdz.com/duree-renouvellement-et-succession-des-contrats-a-duree-determinee-un-flou-legislatif-et-des-interrogations-legitimes/>

Emploi : Quelles mesures pour les nouveaux diplômés ?

Les sortants de l'université (230.000 LMD et 2.200 des Ecoles d'Ingénieurs en 2020) et de la formation professionnelle (163.023 pour la session de février 2020), n'ont pour le moment aucune offre d'emploi officielle en leur faveur.

En attendant le bilan de l'année 2021, qui sera publié opportunément sur les sites officiels du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Mesrs) et du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (Mfep), tutelles habilitées à le faire, une chose est sûre, du moins selon les données actuelles (marasme économique et crise sanitaire mondiale): le chômage en masse est l'issue attendue à cette élite du pays.

Diplôme et attestation de travail décrochés, les diplômés se sont rabattus logiquement sur le marché de l'emploi, espérant trouver un poste de travail récompensant leur galère académique et d'enseignement professionnel.

Les pages officielles (Facebook et site web) des Agences nationales et wilayas de l'emploi (Anem et Awem), sont les plus visitées par les sortants de l'Université et de la formation professionnelle. Ces derniers faisant le guet, à l'affût de tout offre d'emploi pouvant aboutir à un placement dans l'Administration et/ou les entités économiques, publiques et privées.

Le malheur, c'est que les mesures de l'Etat en matière d'emploi envers cette catégorie sont inexistantes. Et cela fait déjà trois ans depuis que cela dure. Déjà avant le coronavirus, la situation de l'emploi a enregistré une rechute en matière d'intégration.

Source : Eco times 09.08.2021

Lien : <https://ecotimesdz.com/emploi-quelles-mesures-pour-les-nouveaux-diplomes/>

Etudiants algériens en France : 78% déclarent ne pas avoir l'intention de retourner en Algérie

Les résultats d'une enquête du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread), auprès des étudiants algériens en France, font ressortir que « 78% des étudiants déclarent ne pas avoir l'intention de retourner en Algérie à la fin de leurs études », rapporte le journal Liberté dans son édition de ce samedi 28 août.

Selon la même source, 57% d'entre eux envisagent de s'installer en France, tandis que 21% se préparent à partir pour un autre pays. Seuls 22% envisagent de retourner en Algérie.

Cité par le même journal, le sociologue Mohamed Saïb Musette (Cread), spécialiste du fait migratoire, a noté que la migration estudiantine est une composante particulière des flux migratoires. « Le nombre d'Algériens étudiants à l'étranger est passé de 20 000 en 2014 à près de 30 000 en 2018 (ISU/Unesco, 2020), répartis dans plus de 40 pays, avec une concentration de 83% en France », a-t-il précisé.

Source : Algérie Eco 28.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/28/etudiants-algeriens-en-france-78-declarent-ne-pas-avoir-lintention-de-retourner-en-algerie/>

Oum El-Bouaghi : Des emplois permanents pour les jeunes

Pas moins de 1.004 jeunes recrutés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des diplômés de la wilaya d'Oum El-Bouaghi ont bénéficié de postes de travail permanents, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'emploi. Le processus d'intégration, dont ont bénéficié 1.004 jeunes recrutés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des diplômés, a été lancé fin 2019, dès la publication du décret exécutif publié au Journal officiel relatif à l'insertion de cette catégorie de jeunes, a indiqué à l'APS le directeur local de l'emploi, Nacer Metnani. Le même responsable a ajouté que 5.915 bénéficiaires de contrats de travail dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et

à l'insertion sociale dans divers secteurs de la wilaya d'Oum El Bouaghi sont concernés par le processus d'insertion dans des postes permanents et dont le processus devrait être achevé «avant la fin de l'année en cours». Il a indiqué qu'un comité composé de membres affiliés à la direction de la fonction publique et à la direction locale de l'emploi étudie «actuellement», en coordination avec les différents services concernés par le processus, l'état d'avancement de l'opération d'insertion des jeunes sur le plan local.

Source : El Moudjahid 30.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/oum-el-bouaghi-des-emplois-permanents-pour-les-jeunes-14094>

L'Algérie inaugure deux écoles spécialisées en mathématiques et en IA

Le 18 avril dernier, en Algérie, le Conseil des ministres a donné son aval pour le projet de création de deux écoles de mathématiques et d'IA. Celles-ci ouvriront leurs portes à la rentrée académique prochaine, avec un quota de 200 étudiants pour chaque filière.

Le ministre algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Abdelbaqi Benziane (photo), a annoncé dans un entretien accordé à l'agence Algérie Presse Service,

l'inauguration de deux écoles supérieures spécialisées en mathématiques et en Intelligence artificielle (IA).

Les écoles opérationnelles pour la rentrée 2021-2022 connaissent une forte sollicitation des bacheliers. « Plus de 8000 demandes sur l'Ecole de l'Intelligence artificielle et 1000 demandes sur l'Ecole nationale supérieure des mathématiques ont été enregistrées, sachant que les deux écoles proposent 200 places pédagogiques », a déclaré le ministre.

Le projet de création de ces établissements a été exposé et validé lors du Conseil des ministres du 18 avril dernier. Il a été inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale pour le développement du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cette stratégie implémentée par le gouvernement vise la mise en place d'instruments de formation spécialisés, nécessaires au développement de l'économie de la connaissance et des nouvelles technologies.

Source : Ecofin 27.08.2021

Lien : <https://www.agenceecofin.com/next-tech/2708-90975-lalgerie-inaugure-deux-ecoles-specialisees-en-mathematiques-et-en-ia>

Informations sectorielles

MARCHE GENERAL

SEAAL : fin du contrat avec le Groupe français SUEZ pour la gestion de l'eau à Alger et Tipasa

Le contrat de gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement entre la Société des eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL) et Groupe Suez a pris fin ce mardi, après trois renouvellements successifs, a indiqué la SEAAL dans un communiqué.

"Le contrat de management pour la performance des services publics de l'eau et de l'assainissement entre SEAAL et Groupe Suez, a officiellement pris fin, aujourd'hui, 31 août 2021 après trois renouvellements successifs depuis la signature du premier contrat en 2006, soit 15 années de partenariat", a précisé la même source. A cet effet, le conseil d'administration de SEAAL a installé la nouvelle équipe dirigeante avec à sa tête Lyes Mihoubi en qualité de directeur général et Amine Hamadene au poste de directeur général adjoint, chargé des services publics de l'eau et de l'assainissement, a ajouté le communiqué.

Pour officialiser les passations de consignes, une cérémonie a eu lieu ce mardi au niveau de la salle de conférence de SEAAL entre le désormais ex-directeur général, Yves Fagherazzi, du Groupe Suez et le directeur général, Lyes Mihoubi, en présence de la nouvelle équipe dirigeante algériennisée à 100%", fait savoir le communiqué.

Source : Radio Algérienne 31.08.2021

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20210831/217061.html>

Alger : livraison, ce jeudi, de la station de dessalement d'eau de mer de Palm Beach

La livraison de la station de dessalement d'eau de mer de Palm Beach à la commune de Staoueli, d'une capacité de 7500 m3/jour, est prévue, ce jeudi, annoncent les services de la wilaya d'Alger. Le wali d'Alger, Youcef Chorfa a effectué, mardi, une visite de travail et d'inspection à cette station avant sa livraison officielle, lit-on dans une publication postée sur la page Facebook de la wilaya d'Alger.

La visite du wali a concerné également le projet de la station de dessalement d'eau de mer d'Ain Benian d'une capacité de 10.000 m3/jour, dont la mise en service est prévue à la fin du mois de septembre, alors que celle de Zeralda d'une capacité de 10.000 m3/jour, sera livrée à la fin du même mois.

Ces stations seront réalisées par les moyens publics nationaux et par la société COSIDER, ont fait savoir les services de la wilaya d'Alger.

Source : Radio Algérienne 18.08.2021

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20210818/216520.html>

Nouveaux promoteurs Immobiliers : 6 mois pour s'inscrire au tableau national

Les nouveaux opérateurs du secteur de la promotion immobilière sont désormais tenus de s'inscrire au tableau national des promoteurs immobiliers dans un délai de six mois à compter de la date de la signature de leurs agréments, selon un arrêté ministériel publié au Journal officiel (JO) n°60.

Il s'agit de l'arrêté du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, signé le 25 avril 2021, fixant les modalités d'inscription au tableau national des promoteurs immobiliers qui vient en application des dispositions de l'article 23 du décret exécutif n°12-84 de février 2012, modifié et complété, fixant les modalités d'octroi de l'agrément pour l'exercice de la profession de promoteur immobilier ainsi que les modalités de la tenue du tableau national des promoteurs immobiliers.

S'agissant des modalités d'inscription au tableau national des promoteurs immobiliers, l'arrêté exige au promoteur de déposer sa demande (dossier) auprès de la direction de wilaya chargée du logement et auquel un récépissé lui sera remis.

Cette dernière est tenue de transmettre le dossier de demande d'inscription du promoteur immobilier au tableau national des promoteurs immobiliers aux services compétents du ministère chargé de l'Habitat, dans un délai n'excédant pas huit jours, à partir de la date du dépôt du dossier.

Source : El Moudjahid 11.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/nouveaux-promoteurs-immobiliers-6-mois-pour-s-inscrire-au-tableau-national-13090>

Oran : Maghreb Emballage produit des lits en carton ondulé au profit des hôpitaux

L'entreprise privée « Maghreb Emballage », implantée à Oran, a produit des lits en carton ondulé à 100% au profit des hôpitaux, dans le cadre des efforts de prise en charge des malades atteints du coronavirus.

Dans une déclaration à l'agence officielle APS, le PDG de Maghreb Emballage, Abdelsamad Mered a souligné que sa société a produit des lits en carton ondulé qu'elle compte remettre gratuitement aux hôpitaux, ajoutant que ces lits sont recyclables et ne génèrent aucun déchet après usage.

Source : AlgérieEco 05.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/05/oran-maghreb-emballage-produit-des-lits-en-carton-ondule-au-profit-des-hopitaux/>

Automobile

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie aux concessionnaires Des agréments incessamment délivrés pour l'importation de voitures

Des agréments pour l'importation de voitures neuves seront délivrés dans les prochains jours. C'est ce qu'a indiqué le SG du ministère de l'Industrie qui a reçu, avant-hier, un collectif d'une dizaine de concessionnaires automobiles. Selon le site en ligne spécialisé "Carvision", cette audience intervient après les retards accusés par le Comité technique interministériel en charge de délivrer des autorisations pour l'importation des voitures neuves. "Le dossier est bien avancé et des agréments seront délivrés dans les prochains jours", a rassuré le SG dudit ministère, précisant que le retard accusé au niveau de l'étude des dossiers était dû "à la contamination par la Covid-19 de trois membres du comité technique". Les deux parties ont abordé la question de la construction de véhicules en Algérie. À ce sujet, ce collectif a souhaité que les opérateurs activant dans ce secteur soient associés, affichant la disponibilité des investisseurs pour contribuer à lancer des projets viables.

Source : Liberté 19.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/des-agrements-incessamment-delivres-pour-limportation-de-voitures-363633>

Automobile : Rupture confirmée entre Volkswagen et Sovac

Le géant allemand de la construction automobile Volkswagen a officiellement notifié au groupe privé algérien Sovac, représentant de la marque allemande en Algérie, de toute relation commerciale, rapportent ce mercredi 11 août 2021, plusieurs médias citant un communiqué de Sovac.

« Après plusieurs mois de négociations avec le constructeur Allemand Volkswagen, dans la perspective de poursuivre les activités de Sovac Algérie, notamment le service après-vente, qui n'a jamais été interrompu à ce jour, la Direction Générale de Sovac Algérie Spa a le regret d'informer ses clients qui fréquentent ses ateliers que ces derniers ne représentent désormais plus le constructeur Volkswagen », a indiqué le groupe Sovac dans le même communiqué.

Source : AlgérieEco 11.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/11/automobile-rupture-confirmee-entre-volkswagen-et-sovac/>

Adel Bentoumi, conseiller du P-DG de Naftal "L'Algérie doit s'adapter au véhicule électrique"

M. Bentoumi indique qu'il devrait y avoir des incitations afin de promouvoir ce genre de véhicule en supprimant ou en diminuant par exemple les droits de douane, la TVA et la taxe sur les véhicules neufs et inciter ainsi les automobilistes à acquérir des véhicules électriques. Selon une étude récemment menée par Naftal, 45% des Algériens veulent rouler en voiture électrique ! La volonté du gouvernement algérien, qui a affecté dans le cahier des charges un quota de véhicules électriques de 15% du total des véhicules à importer, s'inscrit dans cette

optique, avant que Naftal ne lance son enquête. C'est ce qui ressort d'une interview accordée par le conseiller du P-DG de Naftal, Adel Bentoumi, au magazine en ligne Hyperlink "<http://www.autojazair.dz>" www.autojazair.dz, affirmant, par ailleurs, que 66% des interrogés par l'entreprise nationale spécialisée dans la distribution des produits pétroliers se sont montrés prêts à l'utiliser et pensent que l'Algérie devra s'adapter à la politique mondiale en matière du véhicule électrique.

Source : Liberté 11.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/auto-news/lalgerie-doit-sadapter-au-vehicule-electrique-363189>

Il aura lieu du 5 au 7 décembre 2021 à la SAFEX

Le salon Maintenance Pumps & Valves de retour en Algérie

Plus de deux années après sa dernière édition, Maintenance Pumps & Valves, premier salon international de la maintenance industrielle et le process des fluides et gaz industriels en Algérie co-organisé avec Tank Storage Algérie, revient pour sa 2e édition et aura lieu du 5 au 7 décembre prochain toujours à la Safex d'Alger. "Quelle que soit la manière dont vous voulez développer votre activité, les produits et services dont vous avez besoin, vous trouverez toutes les solutions à maintenance Pumps & Valves Algérie et Tank Storage Algérie", indiquent les organisateurs.

Avec plus de 50 exposants qui couvrent la maintenance industrielle, les pièces de rechange, l'automatisme, froid et systèmes HVAC, levage et manutention ainsi que des fournisseurs de produits et services dédiés aux pompes, valves, canalisation et process des fluides industriels, ce salon se veut une grande vitrine pour les professionnels, y compris du secteur de l'automobile.

Source : Liberté 11.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/focus/le-salon-maintenance-pumps-valves-de-retour-en-algerie-363187>

Transport-logistique

Transport et logistique : nécessaire révision de certains textes de loi entravant l'investissement dans le secteur

Le ministre des Transports, Aissa Bekkai a mis l'accent sur la nécessaire révision de certains textes juridiques et réglementaires qui font obstacle aux investisseurs dans le domaine des transports (maritime, aérien et terrestre) et de la logistique, relevant l'importance de l'exploitation des potentialités que recèle l'Algérie afin de la rendre plus compétitive sur le marché local et international, a indiqué le ministère sur sa page Facebook.

"Le ministre des Transports, Aissa Bekkai a présidé lundi soir une séance de travail avec la Fédération patronale des transports et de la logistique, lors de laquelle il a mis l'accent sur la nécessité de réviser les textes de loi qui font obstacle à l'activité des investisseurs dans le domaine des transports et de la logistique, et ce pour assurer une

plus grande compétitivité sur le marché local et international", a précisé la même source.

Source : APS 10.08.2021

Lien : <https://www.aps.dz/economie/125965-transport-et-logistique-necessaire-revision-de-certains-textes-de-loi-entravant-l-investissement-dans-le-secteur>

Transport aérien : Le fret enregistre une hausse de 9,9% en juin

Selon les derniers chiffres de l'Association du transport aérien international (IATA), le transport de fret a enregistré en juin une hausse de 9,9% par rapport à la période d'avant-Covid en 2019.

« En conséquence, la croissance du fret aérien au premier semestre 2021 a atteint 8 %, soit la plus forte performance pour un premier semestre depuis 2017 (alors que l'industrie affichait une croissance de 10,2 % d'une année sur l'autre) », souligne l'IATA, rapporté par Air Journal.

La même source ajoute qu'en juin 2021, la demande mondiale, mesurée en tonnes-kilomètres de chargement (CTK), était en hausse de 9,9 % par rapport à juin 2019. Mais les variations régionales sont considérables. Les transporteurs d'Amérique du Nord ont contribué pour 5,9 points de pourcentage (pp) à la hausse de 9,9 % en juin. Les transporteurs du Moyen-Orient y ont contribué pour 2,1 pp, ceux d'Europe pour 1,6 pp, ceux d'Afrique pour 0,5 pp et ceux d'Asie-Pacifique pour 0,3 pp. Les transporteurs d'Amérique latine n'ont pas contribué à la croissance, retranchant 0,5 pp du total.

Source : AlgérieEco 01.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/01/transport-aerien-le-fret-enregistre-une-hausse-de-99-en-juin/>

Air Algérie augmente ses dessertes : Une nouvelle très attendue

Le ministère des Transports a annoncé, dans un communiqué, que le nombre de vols passera de 9 à 32 vols hebdomadaires à compter de samedi 28 août, dans le cadre de la réouverture partielle de l'espace aérien fermé au titre des mesures de prévention contre la pandémie de Covid-19.

En application de la décision du Président Tebboune, pour le renforcement du programme des vols d'Air Algérie vers différentes destinations internationales, «le ministère des Transports annonce le nouveau programme approuvé qui entrera en vigueur samedi 28 août 2021 et en vertu duquel le nombre de vols passera de 9 à 32 vols hebdomadaires de et vers les aéroports d'Alger, de Constantine et d'Oran», précise le communiqué.

Les vols sont programmés comme suit :

- 24 vols hebdomadaires vers la France, dont 3 dimanche, lundi, mercredi et vendredi et 4 mardi, jeudi et samedi.
- 2 vols hebdomadaires vers la Turquie (Alger-Istanbul) dimanche et jeudi.
- 2 vols hebdomadaires vers l'Espagne (Alger-Barcelone) mercredi et vendredi.
- 1 vol hebdomadaire vers l'Italie (samedi).
- 1 vol hebdomadaire vers l'Allemagne (mercredi)
- 1 vol hebdomadaire vers la Tunisie (vendredi)
- Un (1) vol hebdomadaire vers la Russie (vendredi).

Source : El Moudjahid 25.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/air-algerie-augmente-ses-dessertes-une-nouvelle-tres-attendue-13816>

Elle compte lancer une filiale low cost La compagnie aérienne Fly Westaf mise sur l'Algérie

La compagnie de navigation aérienne Fly Westaf, basée à Montréal (Canada), envisage de lancer une filiale low cost en Algérie, plus exactement à Oran. Selon le site en ligne "Air Journal", Fly Westaf compte desservir l'Espagne et la France, mais aussi cinq lignes intérieures. Selon la même source, Fly Westaf a également programmé dans son planning des vols charter vers l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et la Gambie.

"Afin de soutenir le secteur du tourisme indispensable à la croissance du transport aérien et de rendre la destination Algérie attractive, l'arrivée d'une compagnie LCC 100% algérienne contribuera à remplir une des conditions les plus importantes pour lancer le secteur du tourisme en Algérie : des vols bon marché", a indiqué la même source, citant Fly Westaf. Du reste, Fly Westaf prévoit d'investir dans l'affrètement aérien.

Source : Liberté 26.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/la-compagnie-aerienne-fly-westaf-mise-sur-lalgerie-363959>

Ouverture du transport maritime au secteur privé : Adapter le code maritime

Fodil Tighilt, Youcef Bouchellal de l'Ecole nationale supérieure maritime et le Pr Nacer Dadi Addoune de l'Ecole supérieure de Commerce affirment dans une analyse co-signée que «l'Etat algérien doit ouvrir le transport maritime au secteur économique privé national. Les universitaires soulignent qu'au vu des besoins de l'Algérie, il est urgent de relancer le transport maritime». Dans le même sillage, l'étude explique que «les autorités de tout pays, notamment algériennes, devraient savoir que la maîtrise des transports maritimes est une source de gain et d'économie en devises, ce qui impacte la performance des entreprises économiques, et participe ainsi à l'équilibre de la balance des paiements et de la balance commerciale nationale ». A propos de l'affrètement, les universitaires diront que «la liberté des conventions est totale, les deux parties étant considérées comme de poids économique égal, les législations nationales n'édicte pas de règles impératives. Elles sont supplétives à la volonté des parties». L'analyse explique que l'ambiguïté nécessitant une solution «se trouve dans l'article 4 du décret 08-57 du 6 février 2008 fixant les conditions et les modalités de concession et d'exploitation des services de transport maritime, notamment l'alinéa 5 qui impose comme préalable d'être armateur».

Source : El Moudjahid 17.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/ouverture-du-transport-maritime-au-secteur-privé-adapté-le-code-maritime-13422>

D'ici la fin 2021, l'Algérie veut rendre fonctionnelle son autorité portuaire créée il y a 22 ans

L'Algérie élabore actuellement un plan d'urgence pour la dynamisation de son secteur des transports. Mais avant, le pays nord-africain entend mettre en place tout l'arsenal institutionnel nécessaire pour la conduite efficace dudit plan.

A l'issue de la réunion du gouvernement du dimanche 15 août, le Premier ministre algérien, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane (photo), a « instruit le ministre des Transports à l'effet de mettre en place, avant la fin de l'année en cours, l'Autorité portuaire déjà instituée par texte réglementaire ».

Ladite institution a été créée par décret exécutif en août 1999, mais depuis lors elle n'est toujours pas fonctionnelle. Pour le gouvernement, l'effectivité de cette institution participera au plan d'urgence proposé pour une relance effective du secteur des transports, « qui constitue un composant critique du développement économique du pays et un vrai stimulateur de croissance économique ».

Placée sous la tutelle du ministère des Transports, l'Autorité portuaire a pour mission le développement, l'entretien, la gestion, l'exploitation, la préservation et la conservation du domaine portuaire qui lui est affecté.

Source : Ecofin 23.08.2021

Lien : <https://www.agenceecofin.com/transports/2308-90800-d-ici-la-fin-2021-l-algerie-veut-rendre-fonctionnelle-son-autorite-portuaire-creee-il-y-a-22-ans>

Transport : nouvelles infrastructures pour renforcer l'activité du complexe sidérurgique Tosyali Algérie

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, a reçu le conseiller du Conseil d'administration du complexe sidérurgique "Tosyali Algérie", Hamid Kacimi avec lequel il a examiné le rôle du secteur des Transports dans le renforcement de l'activité de ce complexe algéro-turc, grâce aux nouvelles infrastructures, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre, tenue lundi au siège du ministère, "les deux responsables ont examiné les modalités et moyens d'exploiter le nouveau quai du port d'Arzew pour accueillir les gros navires de 160 000 tonnes de cargaison, ainsi que le privilège accordé à l'entreprise relatif à l'exploitation du convoyeur de matériaux bruts qui s'étend sur 13 km entre le port et l'usine", a précisé le ministère des Transports sur sa page Facebook officielle.

L'occasion était également d'évoquer la réalisation du nouveau quai réservé à l'accueil des navires de plus de 40 tonnes de cargaison, destiné à l'exportation de l'acier vers l'étranger. Ladite infrastructure devrait permettre l'exportation de 1,5 million de tonnes/an, a-t-on ajouté.

Source : Radio Algérienne 18.08.2021

Lien : <https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20210818/216523.html>

Alors que le fonctionnement a repris normalement au port de Béjaïa : L'activité en baisse de 5,31%

L'activité au sein de l'entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) a repris de plus belle après l'incident qui s'est produit le 4 août à cause de la chute d'une grue, qui a fait un blessé. Un incident où il y a eu plus de peur que de mal. «Notre activité a repris normalement et les différents services fonctionnent à 100%», indiquait, hier, le président-directeur général du port de Béjaïa, Halim Kasmi, précisant que «que les équipements et les conteneurs touchés ont été déplacés» et que « l'enquête ouverte

pour connaître les raisons de l'incident n'a pas encore rendu ses conclusions».

Joint par téléphone en raison de la pandémie, Kasmi s'est montré rassurant quant aux équipements du port de Béjaïa « Notre équipement est récent. Il a été acquis en 2014 auprès de la société Kalmar, leader international dans la fabrication de portiques gerbeurs (RTG).

Source : L'Expression 09.08.2021

Lien : <https://www.lexpressiondz.com/economie/l-activite-en-baisse-de-5-31-347086>

Baisse de la conteneurisation dans les enceintes portuaires

La fermeture des ports secs en cause

La fermeture des ports secs continue de provoquer la baisse de l'activité de la conteneurisation dans les ports d'Algérie.

C'est ce qu'a révélé le site en ligne L'Antenne, première plateforme dédiée au secteur du transport et de la logistique, affirmant que la remorque continue de résister en Algérie, mais aussi au Maroc et en Tunisie.

Dans un récent bilan publié sur sa plateforme, L'Antenne a affirmé que "les taux de fret pour le conteneur en Algérie n'ont pas échappé à la tendance internationale en s'envolant ces derniers mois (...) La fermeture des ports secs algériens décidée au printemps dernier par l'administration des douanes est venue perturber l'activité portuaire et aggraver l'attente des navires en rade".

Du coup, les attentes en rade des porte-conteneurs "freinent le développement. Des problèmes qui incitent de nombreux chargeurs à rester fidèles à la remorque", conclut la même source.

Source : Liberté 21.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/la-fermeture-des-ports-secs-en-cause-363663>

Importation : Les opérateurs économiques obligés à restituer les conteneurs dans les délais prévus

Le ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations ainsi que le ministère des Transports ont appelé tous les opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'importation de matériels et marchandises destinés à la vente sur la nécessité de restituer les conteneurs à leurs propriétaires, fournisseurs ou navires propriétaires, avant la fin de la période d'exonération.

Selon un communiqué conjoint rendu public aujourd'hui, le retour des conteneurs dans les délais impartis permettra de réduire les transferts de devises fortes engagés par le trésor public.

Le communiqué ajoute que si ces conteneurs sont conservés en dehors des périodes spécifiées, les opérateurs économiques seront soumis à des mesures conservatoires présentées par le retrait du certificat de respect et l'inscription à la carte nationale des auteurs d'infractions frauduleuses.

Source : AlgérieEco 30.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/30/importation-operateurs-economiques-obliges-restituer-conteneurs-delaies-prevus/>

Trait d'union : ça repart pour le téléphérique d'Oued Koriche

Le téléphérique de Oued Koriche sera remis en service aujourd'hui, conformément aux instructions données par le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, lors de la réunion qu'il a présidée, hier, avec des cadres de son département et le directeur général de l'Entreprise Métro d'Alger (EMA).

La réunion, tenue au siège du ministère, a été l'occasion de dresser un état des lieux des différentes stations de téléphérique à l'arrêt à travers le territoire national, ainsi que des projets et travaux de maintenance en cours au niveau des stations d'Annaba, d'Oran, de Skikda, de Constantine et de Notre-Dame d'Afrique (Alger).

Source : El Moudjahid 23.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/trait-d-union-ca-repart-pour-le-telepherique-d-oued-koriche-13698>

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Production de médicaments : L'Algérie vise la cour des grands

L'Algérie couvrira ses besoins en insuline de dernière génération et exportera à l'horizon 2022.

Saidal produira le Levothyrox dont une partie sera destinée à l'Europe.

L'industrie pharmaceutique en Algérie connaît un boom incontestable dans la production du médicament. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed a indiqué que l'Algérie devrait économiser 93 millions de dollars par an grâce à la production locale de 37 nouveaux produits pharmaceutiques auparavant importés, ainsi qu'à l'enregistrement de 16 médicaments issus des premiers biosimilaires et génériques.

Le ministre avait fait référence à la production locale au cours de la période du 1er janvier 2021 au 31 mai derniers, représentant une économie d'environ 16,34 millions de dollars de la facture d'importation, pour chaque année de consommation pour les nouveaux produits pharmaceutiques et une réduction de la facture d'importation des médicaments de 76,78 millions de dollars, avec la production des médicaments issus des premiers biosimilaires et génériques.

En février dernier, M. Benbahmed avait annoncé que deux partenariats étaient en cours de négociation entre des entreprises algériennes, dont Saidal, et des multinationales, permettant à l'Algérie de devenir autonome en termes de production d'insuline de dernière génération à l'horizon 2022. Il avait assuré qu'au-delà de cette autonomie de production à cette échéance, l'Algérie pourra exporter l'insuline et réaliser une économie de 400 millions de dollars sur sa facture d'importation.

«On aura ainsi la seule plateforme avec deux unités de production d'insuline de dernière génération en "full process" en Afrique», avait-il précisé, ajoutant que Saidal pourra aussi produire le Levothyrox, dont une partie de la production sera destinée à l'Europe.

Source : El Moudjahid 21.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/production-de-medicaments-l-algerie-vise-la-cour-des-grands-13541>

DGD : les listes de produits anti-covid-19 bénéficiaires des avantages fiscaux

La Direction générale des douanes (DGD) a publié mercredi sur son site officiel les listes de produits anti-covid-19 bénéficiaires des exemptions et avantages fiscaux initiés par les services habilités pour l'importation des produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux, équipements de détection, accessoires et pièces de rechange de ces équipements ainsi que les matières premières utilisés dans la fabrication des produits de riposte à la pandémie du coronavirus.

La DGD a invité l'ensemble de ses usagers, notamment les professionnels à prendre connaissance des exemptions et avantages fiscaux décidés par les instances publiques sur son site officiel, via ce lien.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des mécanismes nationaux de lutte contre l'expansion du covid-19", note la même source.

Les produits repris dans les listes bénéficient de l'exemption de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane, peuvent être consultés via ce lien.

Source : APS 12.08.2021

Lien : <https://www.aps.dz/economie/126043-covid-19-les-douanes-publent-les-listes-de-produits-anti-covid-19-beneficiaires-des-avantages-fiscaux>

Tebboune ordonne l'entrée en service de l'usine de production du vaccin sino-algérien en septembre

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé dimanche la réunion périodique du Conseil des ministres, ordonnant l'entrée en service de l'usine de production locale du vaccin sino-algérien septembre prochain avec une capacité de deux millions de doses/mois, a indiqué un communiqué du Conseil.

Le Président Tebboune a donné des instructions, dans le secteur de la Santé, pour "la programmation de l'entrée en service de l'usine de production locale du vaccin sino-algérien, septembre prochain, avec une capacité de deux millions de doses/mois".

Dans le cadre des préparatifs de la production du vaccin anti-covid-19 en Algérie, un groupe d'experts chinois était arrivé, juillet dernier, en Algérie en visite de l'unité de production relevant du groupe SAIDAL à Constantine où est prévue la production de ce vaccin.

Source : APS 08.08.2021

Lien : <https://www.aps.dz/sante-science-technologie/125867-le-president-tebboune-ordonne-l-entree-en-service-de-l-usine-de-production-locale-du-vaccin-sino-algerien-septembre-prochain>

Face aux tensions et pénurie des réactifs de diagnostic : Le ministère de l'Industrie pharmaceutique réagit

Suite à l'appel aux pouvoirs publics des laboratoires privés et publics pour réguler le marché de la disponibilité des réactifs des analyses, entrant dans le cadre du protocole du diagnostic covid et, notamment, sur la rupture des réactifs des analyses D-dimère cruciales pour anticiper les phlébites et les embolies pulmonaires inhérentes aux complications de la contamination au variant Delta, le ministère de l'Industrie pharmaceutique a réagi, le 9 août dernier, à travers une instruction aux directeurs généraux des établissements pharmaceutiques d'importation de tests et réactifs de diagnostic.

Dans cette circulaire, il est souligné que «dans le cadre de la riposte à la résurgence de la pandémie Covid-19 et afin de garantir un approvisionnement continu des établissements pharmaceutiques de distribution et des laboratoires d'analyses médicales», le ministère de l'Industrie pharmaceutique a donné des instructions pour que les importateurs ajustent leurs programmes d'importation en fonction de «l'expression des besoins du marché et de la reconstitution de stocks stratégiques d'au moins 90 jours».

Source : Reporters 11.08.2021

Lien : <https://www.reporters.dz/face-aux-tensions-et-penurie-des-reactifs-de-diagnostic-le-ministere-de-lindustrie-pharmaceutique-reagit/>

Benbahmed : les opérateurs appelés à assurer l'accessibilité aux tests Covid-19

Le ministre de l'industrie pharmaceutique, Dr Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a appelé lundi les importateurs, les fabricants et les distributeurs des tests et des réactifs de dépistage Covid-19 à assurer l'accessibilité à ces tests, en appelant à leur sens de la responsabilité et au strict respect des marges bénéficiaires, a indiqué un communiqué du ministère.

Dans le cadre de la riposte à la résurgence de la pandémie Covid-19 et afin de garantir la disponibilité et l'approvisionnement continu des laboratoires d'analyses médicales en réactifs de diagnostic, ainsi qu'en tests de dépistage Covid-19, M. Benbahmed a présidé ce lundi une réunion de coordination avec les importateurs, les fabricants et les distributeurs des tests et des réactifs utilisés pour le diagnostic et entrant dans le protocole thérapeutique contre le Covid-19, a précisé la même source.

Source : APS 09.08.2021

Lien : <https://www.aps.dz/sante-science-technologie/125913-industrie-pharmaceutique-benbahmed-appelle-les-operateurs-a-assurer-l-accessibilite-aux-tests-covid-19>

Covid-19 : Réception d'un don des Etats-Unis de 604.800 doses du vaccin Johnson & Johnson

Un don de 604.800 doses de vaccins anti-Covid-19 Johnson & Johnson fait par les Etats-Unis d'Amérique à l'Algérie a été réceptionné jeudi soir à l'aéroport international d'Alger, rapporte un communiqué de l'ambassade des USA en Algérie.

Ce don de vaccin qui fait via le mécanisme Covax, « aidera les autorités algériennes à accélérer le processus de vaccination qui est essentiel pour contrôler la pandémie », précise le communiqué repris par l'agence officielle APS.

Dans une déclaration au moment de la réception du don, le chargé d'affaires à l'ambassade américaine à Alger, M. Gautam Rana, s'est dit « très content et fier de faire don de ce vaccin au Gouvernement et au peuple algériens », soulignant aussi que ce don « s'inscrit dans le cadre de l'engagement des Etats-Unis à partager des ressources dans lutte contre la pandémie de la Covid-19 à travers le monde ».

Source : AlgérieEco 27.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/27/covid-19-reception-dun-don-des-etats-unis-de-604-800-doses-du-vaccin-johnson-johnson/>

Les mesures d'urgence pour la relance de la production pharmaceutique.

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement, consacrée au secteur de l'industrie pharmaceutique et de la Santé.

Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique sur les mesures d'urgence pour la relance de la production pharmaceutique.

Les mesures présentées s'inscrivent dans le cadre de mise en œuvre des engagements de Monsieur le président de la République pour la relance économique. Elles reposent sur les axes suivants :

-Garantir la disponibilité des produits pharmaceutiques, notamment les médicaments essentiels.

Source : Santé News 05.08.2021

Lien : <http://www.santenews-dz.com/les-mesures-durgence-pour-la-relance-de-la-production-pharmaceutique/>

Industrie pharmaceutique nationale : Appel à tirer les leçons de la pandémie du coronavirus...

La pandémie de la Covid-19, qui touche sévèrement notre pays, depuis, particulièrement, la vague meurtrière du variant Delta, a fait apparaître au grand jour les failles de notre industrie pharmaceutique, notamment s'agissant de ses limites quant à assurer un maximum de souveraineté sanitaire à la population.

En effet, en plus des concentrateurs d'oxygène dont nous nous sommes brusquement trouvés dépourvus, d'autres produits liés à l'épidémie ont dû être importés dans l'urgence.

C'est la problématique traitée, hier, lundi, sur les ondes de la radio nationale, chaîne III, par Abdelouahed Kerrar, président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), qui en a été l'invité.

Ainsi, pour ce spécialiste de l'industrie pharmaceutique, "il faut un chef d'orchestre qui définit les produits qui relèvent de la souveraineté sanitaire", car la pandémie a fait flambée de la consommation de certains médicaments.

Source : Eco Times 03.08.2021

Lien : <https://ecotimesdz.com/industrie-pharmaceutique-nationale-appel-a-tirer-les-lecons-de-la-pandemie-du-coronavirus/>

Importation des produits pharmaceutiques : Dépôt des programmes prévisionnels

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé, ce mardi dans une note adressée aux opérateurs pharmaceutiques, le début de l'opération de dépôt des programmes prévisionnels d'importations des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux au titre de l'année 2022.

« Il est porté à la connaissance des opérateurs pharmaceutiques que le dépôt des programmes prévisionnels d'importations des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, au titre de l'année 2022, se fera à partir du 17 août jusqu'au 17 octobre 2021 », est-il indiqué dans cette note publiée sur la page Facebook officielle du ministère. Les programmes prévisionnels d'importations des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux doivent être déposés en ligne sur la plateforme mise en place à cet effet par les services du ministère de l'industrie pharmaceutique, a précisé la même source. Le ministère a invité également les pharmaciens directeurs techniques ou leurs représentants de déposer les originaux des documents de dossiers de demande des programmes d'importation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux auprès des services de la Direction des activités pharmaceutiques et de la régulation.

Source : Horizons 17.08.2021

Lien : <https://www.horizons.dz/archives/19909>

Psychotropes : Le ministère de l'Industrie Pharmaceutique fixe une liste de 24 médicaments

Le ministère de l'Industrie Pharmaceutique vient de fixer, dans un arrêté publié au dernier numéro du journal officiel, la liste des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes à risque avéré d'abus, de pharmacodépendance et d'usage détourné. Il s'agit de 24 médicaments.

L'arrêté précise que les dispositions s'appliquent à toutes les spécialités pharmaceutiques enregistrées correspondant aux dénominations communes internationales, formes, dosages contenus dans la liste des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes à risque avéré d'abus, de pharmacodépendance et d'usage détourné, citée à l'article 1er ci-dessus.

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique précise que la liste de ces 24 médicaments sera complétée et/ou modifiée, à chaque fois que nécessaire, dans les mêmes formes.

Source : AlgérieEco 17.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/17/psychotropes-ministere-industrie-pharmaceutique-fixe-liste-24-medicaments/>

Dispositifs médicaux locaux destinés à l'exportation : L'état fixe les conditions d'homologation

Les conditions d'homologation des dispositifs médicaux fabriqués localement et destinés exclusivement à l'exportation ont été fixées par un nouvel arrêté ministériel publié au dernier Journal officiel (No 62). Il s'agit de l'arrêté du 23 juin 2021 fixant les modalités d'homologation des dispositifs médicaux fabriqués localement et destinés exclusivement à l'exportation.

En vertu de cet arrêté, la demande d'homologation est déposée auprès de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques par le pharmacien directeur technique de l'établissement pharmaceutique de fabrication et/ou d'exploitation, conformément à la réglementation en vigueur. Elle doit stipuler clairement que le dispositif médical fabriqué localement, objet de la demande d'homologation, est destiné exclusivement à l'exportation.

Par la suite, le dossier d'homologation fait l'objet d'un examen de recevabilité par les services de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, dans un délai n'excédant pas 8 jours. L'examen porte sur la vérification du positionnement et la classification du dispositif médical, objet de la demande d'homologation, de la complétude du dossier et de l'authenticité des documents le composant, ainsi que l'acquittement des droits d'homologation y afférents.

Source : El Moudjahid 22.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/dispositifs-medicaux-locaux-destines-a-l-exportation-l-etat-fixe-les-conditions-d-homologation-13617>

La FAM recommande d'interdire la vente de médicaments sans ordonnance

La Fédération algérienne du médicament (FAM) a appelé jeudi les pharmaciens d'officines à ne délivrer aucun médicament anti-Covid 19 sans prescription médicale préalable.

Dans son communiqué, la FAM a souligné que « les officines pharmaceutiques devraient s'en tenir strictement à l'exigence d'une ordonnance médicale préalable pour toute délivrance des médicaments destinés à la lutte anti-Covid 19 ».

Cette mesure fait partie d'une série de recommandations émises par cette fédération qui rassemble l'Union nationale des opérateurs pharmaceutiques (UNOP), l'association des distributeurs pharmaceutiques d'Algérie (ADPHA) et le Syndicat national des pharmaciens d'officines (SNAPO), et ce, suite à la rencontre tenue mercredi avec le ministre de l'Industrie pharmaceutique.

Source : AlgérieEco 06.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/06/la-fam-recommande-dinterdire-la-vente-de-medicaments-sans-ordonnance/>

Vente de médicaments à travers les réseaux sociaux : Le Snapo dénonce

Le syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo) dénonce certaines pratiques qui se font à travers les réseaux sociaux où certaines personnes vendent des médicaments qui sont rares dans les pharmacies, aux citoyens et à des prix exorbitants. «En ces temps difficiles,

et où certains médicaments se font rares, des opportunistes ne trouvent de mieux que de profiter de la détresse des citoyens en jouant aux bons samaritains, cherchant à faire le buzz sur leurs pages facebook et les réseaux sociaux, ils proposent des médicaments aux citoyens sous prétexte de venir en aide aux malades nécessiteux », indique le Snapo dans un communiqué. Selon le syndicat, ces gens obtiennent ces médicaments en faisant le tour des pharmacies, « pêchant » par 02 et 03 boîtes en avançant divers arguments (parents en situation grave, malades hospitalisés ne trouvant pas le médicament, etc...), jusqu'à faire le stock de ces médicaments puis poster les photos de leurs stocks sur le net.

Source : AlgérieEco 09.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/09/vente-de-medicaments-a-travers-les-reseaux-sociaux-le-snapo-denonce/>

VARENOX : FRATER-RAZES assure une disponibilité régulière

La pandémie actuelle du covid-19 nous impose à nous tous fabricants, distributeurs et pharmaciens d'officines, une approche éthique et morale pour contribuer de façon collégiale à faire barrière à cette crise sanitaire. Dans cet ordre d'idée, Les Laboratoires FRATER-RAZES tiennent à rassurer l'ensemble des partenaires (distributeurs et pharmaciens) de la disponibilité du produit VARENOX afin de répondre suffisamment aux besoins en cette période exceptionnelle.

Source : Santé News 02.08.2021

Lien : <http://www.santenews-dz.com/varenox-frater-razes-assure-une-disponibilite-reguliere/>

Covid-19 : Biopharm sollicité pour importer 2000 concentrateurs d'oxygène

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a officiellement sollicité les laboratoires Biopharm pour l'importation de concentrateurs d'oxygène de 10 litres destinés à un traitement ambulatoire, a indiqué, dimanche 1er août 2021, l'entreprise pharmaceutique, dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

« Dans le contexte marqué par la persistance de la pandémie Covid-19 et pour faire face à la recrudescence des contaminations, Biopharm a été sollicitée par le Ministère de l'Industrie Pharmaceutique pour importer, pour la première fois, des concentrateurs d'oxygène de 10 litres destinés à un traitement ambulatoire », selon la même source.

Source : AlgérieEco 02.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/02/covid-19-biopharm-sollicite-pour-importer-2000-concentrateurs-doxygene/>

Production nationale d'oxygène : Inauguration d'une nouvelle usine à Béthioua

La nouvelle unité de production d'oxygène de Béthioua (Rayanox) est entrée en exploitation. L'inauguration officielle a eu lieu mercredi, en présence des ministres de l'Industrie et de l'Industrie pharmaceutique respectivement Ahmed Zeghdar et Lotfi Benbahmed et du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi. Cette usine va renforcer le marché national avec un apport de 100.000 litres par jour.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre de l'Industrie pharmaceutique Lotfi Benbahmed, a indiqué que l'accélération du démarrage de cette usine et son entrée en production font suite aux directives du Président de la République qui a ordonné l'augmentation des capacités nationales de production afin de répondre à la demande locale et couvrir les besoins du marché. C'est ainsi qu'une série de mesures d'urgence ont été prises afin de satisfaire la demande croissante dans le cadre d'un plan d'action sectoriel permettant la mise en place de procédures de facilitation et d'accélération des démarches pour soutenir les producteurs nationaux. Dans cette optique, toutes les entraves qui pouvaient freiner ou retarder la mise en exploitation de cette usine ont été levées dans des délais courts, dont celles liées au déplacement des techniciens étrangers qui ont aussitôt procédé aux essais techniques des machines ainsi que celles en rapport avec l'octroi du pré-agrément pour l'entrée en exploitation. Le ministre a salué la contribution de plusieurs départements ministériels qui ont conjugué leurs efforts et permettre ainsi le démarrage de l'unité de Rayanox.

Source : El Moudjahid 25.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/production-nationale-d-oxygene-inauguration-d-une-nouvelle-usine-a-bethioua-13818>

Industrie pharmaceutique : Examen des voies de renforcement des relations algéro-chinoises

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed a examiné, mardi, avec l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Lianhe, la coopération bilatérale ainsi que les voies du renforcement et de la promotion des relations stratégiques dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, a indiqué le ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, les deux parties ont "examiné les mécanismes à même de développer la coopération bilatérale, particulièrement en matière de lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19), à travers la production de l'oxygène médical et du vaccin anti-Covid", a indiqué le ministère sur sa page Facebook.

La rencontre a permis aux deux parties de présenter les approches nécessaires à la poursuite de la relation stratégique et qualitative qui lie les deux parties, notamment dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, ajoute-t-on de même source.

Source : El Moudjahid 03.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/industrie-pharmaceutique-examen-des-voies-de-renforcement-des-relations-algero-chinoises-12870>

ENERGIE

Hydrocarbures : la production a reculé de 2% durant le 1^{er} trimestre 2021 (ONS)

Le secteur de l'énergie s'est caractérisé par une stagnation au premier trimestre de l'année 2021, selon les données de l'Office national des statistiques (ONS) rapportées mardi 3 août par l'agence officielle APS.

Ainsi, selon les mêmes données, la production des hydrocarbures a reculé de 2,0% durant le premier trimestre de l'année en cours, de moindre ampleur que celles observées aux quatre trimestres de l'année précédente.

D'après l'ONS, ce repli s'explique essentiellement par une baisse de 6,5% de la branche Pétrole brut et gaz naturel, malgré la croissance de la production dans les branches Liquéfaction du gaz naturel (16,2%) et Raffinage du pétrole brut (+1,0%).

Source : AlgérieEco 05.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/05/hydrocarbures-production-recule-2-durant-1er-trimestre-2021-ons/>

Sonatrach : Une recette de 33 milliards USD pour l'année 2021

Le groupe national pétrolier Sonatrach table sur une recette se situant entre 30 et 33 milliards USD pour l'année 2021, a affirmé, ce mardi à Oran, son Président directeur général (P-dg) Toufik Hekkar.

« Pour l'année 2021, nous tablons sur une recette de 30 à 33 milliards USD, en fonction de l'évolution du marché pétrolier », a affirmé M. Hekkar, en marge d'une visite de travail à la raffinerie d'Arzew (est d'Oran). Le PDG de la Sonatrach a assuré que les revenus du groupe connaissent une « nette amélioration » au cours de cette année par rapport à l'année 2020, dont les activités ont été impactées par la crise sanitaire de la Covid-19. Le groupe a atteint l'équivalent des revenus de l'année 2020 en moins de 9 mois de l'année en cours, a-t-il ajouté. « Nous avons déjà réalisé, entre le début de l'année et le 21 août dernier, quelque 20 milliards USD, soit l'équivalent des recettes de toute l'année 2020 », a-t-il précisé.

Source : Horizons 31.08.2021

Lien : <https://www.horizons.dz/archives/21635>

L'Algérie accorde un intérêt particulier à la concrétisation "rapide" du projet de gazoduc transsaharien (ARKAB)

L'Algérie accorde un intérêt particulier à la concrétisation "rapide" du projet de gazoduc transsaharien (TSGP) visant à connecter les gisements de gaz naturel nigériens à l'Europe via le réseau de gazoduc algérien, a affirmé jeudi à Alger le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

"Nous accordons un intérêt particulier à la concrétisation rapide de cet important projet qui donnera un nouvel élan aux relations entre nos deux pays, en termes de coopération technique et de renforcement des capacités", a souligné M. Arkab dans son discours à l'occasion d'une rencontre au siège du ministère avec la délégation de l'Institut national des études politiques et

stratégiques du Nigéria (NIPSS) qui effectue une visite en Algérie.

Ceci, a-t-il dit, induira des retombées socio-économiques importantes dans les pays de transit, dans le respect de la protection de l'environnement et du développement durable.

A cet effet, le ministre a réitéré le souhait de la partie algérienne de voir le Nigéria ratifier l'accord intergouvernemental relatif au projet TSGP signé en 2009 à Abuja. Le projet est inscrit au programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), a-t-il fait savoir.

Source : El Moudjahid 26.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/l-algerie-accorde-un-interet-particulier-a-la-concretisation-rapide-du-projet-de-gazoduc-transsaharien-arkab-13831>

Projet Tinrhert-Ohanet : Mise en exploitation d'ici à la fin du 2^e trimestre de 2022

Le projet de développement des gisements de Tinrhert-Ohanet dans la wilaya d'Illizi devrait entrer dans sa phase de production d'ici à la fin du 2^e trimestre de 2022, avec une capacité de production atteignant 5 millions M3/jour du gaz naturel, a indiqué ce mercredi un communiqué du groupe « Sonatrach ».

Le Président directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar a effectué une visite dans la wilaya d'Illizi en vue de s'enquérir de la réalisation des projets structurants de la compagnie, a précisé Sonatrach sur sa page Facebook. M. Hakkar a entamé sa visite par l'inspection des travaux de réalisation et de développement des gisements « d'Isarene » qui ont accusé un retard en termes d'avancement des travaux de 65% comparativement à ce qui est prévu (94%), selon le communiqué qui ajoute que la capacité de production de ce projet atteindra 10 millions M3/jour de gaz naturel, 1.800 tonnes/jour de condensats et 1.600 tonnes/jour de gaz de pétrole liquéfié (GPL). Après un exposé sur ce projet, le P-dg a instruit à l'effet de « rattraper le retard accusé et à consentir davantage d'efforts en vue de respecter les nouveaux délais pour permettre à ce projet d'entrer en phase de production durant le premier trimestre de l'année 2023 ».

Source : Horizons 25.08.2021

Lien : <https://www.horizons.dz/archives/20840>

Gaz : nette augmentation des exportations algériennes vers l'Espagne

Les exportations algériennes de gaz par gazoduc vers l'Espagne devraient rester élevées jusqu'en mars 2022, date à laquelle les augmentations liées à l'indexation du pétrole des prix du gaz importé devraient être prises en compte, a indiqué, jeudi dernier, Independent Commodity Intelligence Services (ICIS), dans un rapport publié sur son site officiel.

Les flux algériens vers l'Espagne ont atteint des sommets pluriannuels depuis le début du troisième trimestre 2021. En outre, l'annonce d'une extension de 2 milliards de mètres cubes/an du gazoduc Medgaz reliant l'Algérie et

l'Espagne devraient compenser tout manque à gagner dû aux faibles volumes de GNL livrés à l'Espagne.

Source : AlgérieEco 08.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/08/gaz-nette-augmentation-des-exportations-algeriennes-vers-lespagne/>

Medgaz va assurer l'ensemble des approvisionnements de l'Espagne en GN algérien (ministre)

L'ensemble des approvisionnements de l'Espagne en gaz naturel algérien sera assuré à travers le gazoduc Medgaz, a assuré jeudi à Alger le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, mettant en exergue le récent projet d'extension de la capacité du ce gazoduc reliant directement les deux pays.

M.Arkab, qui recevait, au siège de son département ministériel, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Fernando Moran, a affirmé "l'engagement total de l'Algérie de couvrir l'ensemble des approvisionnements de l'Espagne en gaz naturel à travers le Medgaz", selon un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les relations de coopération entre l'Algérie et l'Espagne dans le domaine de l'énergie, "qualifiées d'excellente, notamment celles relatives à l'approvisionnement en Gaz Naturel du marché espagnol à partir d'Algérie", souligne le communiqué.

A cet effet, le ministre s'est félicité de l'état "excellent" des relations entre les deux pays dans ce domaine et a réitéré "la volonté de l'Algérie à renforcer ces relations et à promouvoir le partenariat entre les deux pays pour le bénéfice des deux parties".

Source : El Moudjahid 26.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/medgaz-va-assurer-l-ensemble-des-approvisionnements-de-l-espagne-en-gn-algerien-ministre-13836>

Des capitaux australiens dans Naturgy, partenaire de Sonatrach Rien à craindre pour Medgaz

Si le rebond de la pandémie est en train de susciter des interrogations sur la relance de l'activité, et malgré le regain dans les pays qui pèsent sur l'économie mondiale, le futur immédiat des marchés des hydrocarbures focalise une bonne part de l'attention du fait notamment que le dérèglement de l'offre et de la demande aboutisse à une nouvelle crise des prix, dans le sens de la tendance à la hausse ou dans celui de la baisse.

L'actualité des hydrocarbures demeure toujours aussi fertile, quelle que soit la conjoncture. Ce ne sont certainement pas les Espagnols de Naturgy, un des partenaires patentés de Sonatrach sur le marché du gaz et surtout coactionnaires dans la société Medgaz, propriétaire du gazoduc sous-marin qui achemine le GNL de la côte-ouest algérienne à Almeria, en Andalousie. Un gazoduc qui a fait l'actualité il y a à peine quelques semaines lorsque a été annoncée l'entrée en exploitation de l'extension du gazoduc au début du dernier trimestre 2021.

Source : Le Soir d'Algérie 09.08.2021

Lien : <https://www.lesoiralgerie.com/actualites/rien-a-craindre-pour-medgaz-65572>

Gaz naturel liquéfié : Croissance des Exportations de l'Algérie

Les exportations de Gaz naturel liquéfié (GNL) algérien devraient croître durant le deuxième semestre de l'année en cours, a indiqué le Secrétariat général (SG) de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) dans son dernier rapport.

«Les exportations de l'Algérie en gaz naturel liquéfié ont atteint durant le deuxième trimestre de 2021 un volume de 3,1 millions de tonnes par rapport à 2020, soit une augmentation annuelle de 6,9 %», précise l'Organisation dans son rapport intitulé «Evolutions du gaz naturel liquéfié et de l'hydrogène durant le deuxième trimestre de 2021».

Les exportations gazières avaient atteint, durant le premier trimestre de 2021, 3,2 millions de tonnes, soit une baisse de - 3,1%, par rapport à la quantité enregistrée durant le deuxième trimestre de la même année.

La croissance annuelle enregistrée est due à la mise en service du projet de Gaz de Skikda après un arrêt de plusieurs mois l'année dernière, explique la même source, précisant que cette structure a exporté environ 1 millions de tonnes durant le deuxième trimestre de 2021, contre 2,1 millions de tonnes par le projet d'Arzew, en attendant une hausse prévisible des exportations du gaz liquéfié durant le deuxième semestre de 2021.

Source : El Moudjahid 20.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/gaz-naturel-liquefie-croissance-des-exportations-de-l-algerie-13477>

Complexe de GNL de Skikda : Reprise de la production après plusieurs semaines d'arrêt

Après un arrêt de plusieurs semaines suite à un incident technique, le Complexe de Liquéfaction de Gaz Naturel GLIK de Skikda a repris la production le vendredi 30 Juillet 2021, a annoncé le Groupe Sonatrach dans un communiqué.

Pour rappel, un incident technique survenu le 11 Juin 2021 au GLIK et a amené Sonatrach, par précaution, à effectuer une inspection approfondie de la turbine à gaz sujet à une avarie.

« L'arrêt technique a duré 45 jours avec l'anticipation des travaux de maintenance de 30 jours prévus en 2022, et a vu la mobilisation d'un collectif d'ingénieurs et de techniciens algériens travaillant en 2 équipes et se relayant H/24. Les réparations ont eu lieu dans les temps avec l'assistance du fabricant », a expliqué Sonatrach.

Source : AlgérieEco 07.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/07/complexe-de-gnl-de-skikda-reprise-de-la-production-apres-plusieurs-semaines-darret/>

Torchage de gaz : Les conditions d'octroi des autorisations bientôt définies

Le gouvernement a examiné samedi, lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, deux projets de décrets exécutifs définissant les conditions d'octroi de l'autorisation de torchage de gaz et les conditions de mise en conformité des installations et équipements relevant des activités d'hydrocarbures réalisés antérieurement.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, lors de cette réunion tenue en visioconférence, le

gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Energie et des Mines relatif à deux projets de décret exécutifs fixant les conditions d'octroi de l'autorisation de torchage de gaz et les conditions de mise en conformité des installations et équipements relevant des activités d'hydrocarbures réalisés antérieurement.

Source : **El Watan 23.08.2021**

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/economie/torchage-de-gaz-les-conditions-doctroi-des-autorisations-bientot-definies-23-08-2021>

Naftal-SNTP : Une convention pour réaliser 2 stations-services, dont une en Mauritanie

La Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) a procédé, ce mardi, à la signature d'une convention-cadre avec la Société nationale de travaux publics (SNTP) pour la réalisation de deux importantes stations-services à Tindouf et Zoueirat (Mauritanie), a indiqué Naftal dans un communiqué.

La convention entre Naftal et la SNTP a été signée par les PDG des deux sociétés, en l'occurrence Kamel Benfriha et Abdelsadok Belkacem, en marge de la 10e édition du Salon « El Mougat-Tindouf » organisé du 30 août au 2 septembre 2021 par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, sous le slogan « L'Algérie, la porte du commerce africain ». Cette convention-cadre porte sur la réalisation en groupement (SNTP & Naftal) de deux (02) importantes stations-service sur le tronçon Tindouf-Zoueirat en Mauritanie pour assurer la distribution des produits pétroliers au profit des transporteurs de marchandises.

Source : **Horizons 31.08.2021**

Lien : <https://www.horizons.dz/archives/21612>

Naftal et Logitrans signent une convention pour le transport des produits pétroliers en Afrique

Le Groupe de Transport terrestre de marchandises et Logistique LOGITRANS et le groupe NAFTAL ont signé, ce mardi, une Convention-Cadre portant sur la prise en charge par Logitrans des opérations de transport routier des produits exportés par Naftal vers différents pays africains, a indiqué un communiqué de ce transporteur public.

Cette Convention-Cadre a été paraphée par le Président Directeur Général du Groupe LOGITRANS, Boualem Kini et le Président Directeur Général de NAFTAL, Kamel Benfreha, en marge de la 10e édition du Salon "El Mougat-Tindouf", organisée du 31 août au 2 septembre 2021 par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, sous le slogan "L'Algérie, la porte du commerce africain".

"La conclusion de cette Convention-Cadre intervient en appui aux efforts que ne cessent de consentir ces deux entreprises publiques, en vue de concrétiser les objectifs fixés par les pouvoirs publics en matière de promotion des exportations", ajoute le communiqué.

Source : **Radio Algérienne 31.08.2021**

Lien : <https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20210831/217046.html>

Volonté de l'Algérie de fabriquer localement des équipements utilisés dans le secteur de l'énergie, avec la participation des entreprises grecques

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu au siège de son département ministériel, l'ambassadrice de Grèce en Algérie, Nike Ekaterini Koutrakou, a indiqué ce mercredi un communiqué du ministère.

Les deux parties ont examiné, lors de cette entrevue, les moyens de développer les relations de coopération entre l'Algérie et la Grèce dans les différents domaines de l'énergie, précise la même source. Les deux parties ont également qualifié les relations entre les deux pays « d'excellentes » et ont abordé les perspectives de leur renforcement. M. Arkab, qui a mis en évidence l'importance des échanges avec la Grèce, a souligné « la nécessité de renforcer et de développer ces échanges. Il a relevé en outre les possibilités de développement de la coopération et de partenariat notamment dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité et de la formation, note le communiqué.

Aussi, il a exprimé la volonté de l'Algérie de fabriquer localement des équipements utilisés dans le secteur de l'énergie, avec la participation des entreprises grecques. Pour sa part, Mme l'ambassadrice a souhaité renforcer et élargir la coopération entre l'Algérie et son pays dans le domaine de l'énergie notamment les énergies renouvelables et établir un partenariat mutuellement bénéfique, a fait savoir la même source.

Source : **El Moudjahid 18.08.2021**

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/volonte-de-l-algerie-de-fabriquer-localement-des-equipements-utilises-dans-le-secteur-de-l-energie-avec-la-participation-des-entreprises-grecques-13441>

Exploitation du phosphate : Réduire la facture d'importation

Un protocole d'accord a été signé, jeudi à Alger, entre les groupes Asmidal (filiale de Sonatrach) et Manajim Al Djazair (Manal) en vue de la réalisation conjointe du projet de transformation chimique des phosphates localisés à L'Aouinet, dans la wilaya de Tébessa.

Avec un montant d'investissement avoisinant les 400 millions de dollars USD, le projet, dénommé «projet phosphate di-calci/mono calcique et triple super phosphate», consiste en la transformation chimique du phosphate de Bir El Ater (gisement équivalent 2 milliards/t) en phosphate dit mono-di-calcique qui constitue l'élément de base des aliments de bétails et volailles.

Des engrais phosphatés (triple super phosphate), des acides phosphoriques et sulfuriques seront également extraits à l'issue du processus de transformation du minerai en question. «Cette production se substituera aux importations dont la facture a atteint, en 2019, 4,6 milliards de dinars», affirme Mohamed Sakhr Harami, le Président-directeur général du groupe Manal.

Source : **El Moudjahid 10.08.2021**

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/exploitation-du-phosphate-reduire-la-facture-d-importation-13042>

Mines : le démarrage du projet de Gara Djebilet sera déterminé en septembre

Le démarrage éventuel du projet d'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet (Tindouf) sera déterminé au mois de septembre prochain selon les résultats d'études réalisées par un groupe chinois. C'est ce qu'a indiqué, lundi 9 août à Alger, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

« Les résultats d'un éventuel démarrage de ce projet seront connus en mois de septembre prochain », a-t-il déclaré en réponse aux questions des médias à l'occasion de la signature d'un protocole d'accord pour la création d'une société de transformation chimique des phosphates entre le groupe industriel Engrais et Produits Phytosanitaires (ASMIDAL) et le groupe Manadjim El Djazaïr (MANAL), selon le compte-rendu de l'agence officielle APS.

Source : AlgérieEco 10.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/10/mines-le-demarrage-du-projet-de-gara-djebilet-sera-determine-en-septembre/>

La société britannique Wood assurera l'ingénierie de l'usine de polypropylène d'Arzew

Wood, société britannique d'ingénierie spécialisée dans les projets pétroliers, a annoncé, le 3 août 2021, qu'elle va assurer l'ingénierie d'avant-projet détaillé (Front-End Engineering Design en anglais, FEED) du projet de complexe de production de polypropylène à Arzew, dans la wilaya d'Oran.

« Le périmètre du contrat de Wood concerne les études des procédés d'installation d'une unité de déshydrogénation du propane, une unité de polypropylène et les infrastructures associées », a expliqué Wood dans son communiqué repris par le site spécialisé Energies-media, qui a précisé que « le contrat, dont le montant n'a pas été divulgué, sera exécuté par les équipes de Wood en Italie, France et Inde. Il devrait être entièrement exécuté d'ici fin septembre 2021. »

Source : AlgérieEco 08.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/08/societe-britannique-wood-assurera-ingenierie-usine-polypropylene-arzew/>

HAUTES TECHNOLOGIES ET COMMUNICATION

Un avant-projet d'ordonnance présenté en réunion du Gouvernement : Un pôle pénal pour les infractions aux TIC

Les choses semblent s'accélérer dans ce qui est considéré comme des infractions relatives aux technologies de l'information et de la communication. En effet, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a présenté dimanche, lors de la réunion du Gouvernement, un avant-projet d'ordonnance modifiant et complétant l'Ordonnance 66-155 du 8 juin 1966 portant code de procédure pénale.

Cet amendement vise à instituer un «pôle pénal spécialisé pour les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication», est-il souligné dans le communiqué rendu public dimanche à l'issue de la réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane et qui intervient dans un contexte anxiogène induit par le meurtre de Djamel Bensmail à Larbaa Nath Irathen (Tizi Ouzou) et toutes les polémiques qui ont accompagné l'usage des photos et vidéos en lien avec les faits. «C'est un pôle à compétence nationale chargé des infractions et crimes relatifs à la diffusion et à la propagation d'informations mensongères de nature à porter atteinte à la sécurité publique et à la stabilité de la société», a précisé la même source.

Source : Reporters 17.08.2021

Lien : <https://www.reporters.dz/un-avant-projet-dordonnance-presente-en-reunion-du-gouvernement-un-pole-penal-pour-les-infractions-aux-tic/>

Téléphonie mobile : Ooredoo Algérie accroît son chiffre d'affaires

L'opérateur de téléphonie mobile, Ooredoo Algérie, vient d'annoncer ses résultats financiers du premier semestre 2021. Dans un communiqué adressé à la rédaction, la filiale algérienne du groupe télécom qatari Ooredoo annonce avoir réalisé un chiffre d'affaires de 41 milliards de dinars durant le premier semestre de l'année en cours, contre 38 milliards de dinars à la même période de l'année passée, soit une croissance de près de 8%.

«Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) a, quant à lui, atteint 14,6 milliards de dinars, soit une hausse de 15,8% par rapport à l'année précédente (12,6 milliards de dinars au 1er semestre 2020)», ajoute l'opérateur de téléphonie mobile dans son communiqué. Au 1er semestre 2021, Ooredoo a poursuivi ses investissements en Algérie, en adaptant une stratégie tournée principalement vers la digitalisation de ses services et la démocratisation de l'internet mobile à très haut débit et cela dans un contexte exceptionnel lié à la pandémie.

Source : Liberté 09.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/economie/ooredoo-algerie-accroit-son-chiffre-daffaires-363113>

Rachat des parts de Veon dans le capital Djezzy L'impératif d'une cession profitable

La vente annoncée des parts de Veon dans Djezzy s'apparente à un exercice complexe pour l'Etat qui doit slalomer entre des exigences de profitabilité et l'impératif d'une acquisition conforme à la législation qui interdit les positions dominantes.

Quelques semaines après le retrait annoncé par le groupe néerlandais, Veon, du marché algérien de la téléphonie mobile, les lectures vont bon train quant à la réaction de l'Etat algérien qui risque de se retrouver en position dominante avec deux opérateurs publics, à savoir Mobilis, qui monopolise environ 40% des parts du marché, et Djezzy qui en détient un tiers.

Depuis l'annonce de la vente à l'Etat algérien des 45,57% que Veon détient dans Omnim Télec Algérie (OTA), le gouvernement, représenté par le Fonds national d'investissement (FNI), n'a jusqu'ici soufflé mot et semble confronté à un dilemme cornélien : choisir entre la position dominante réprimée par la loi et l'option d'une ouverture du capital à laquelle l'Etat avait depuis toujours opposé une attitude de méfiance.

Source : Liberté 01.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/economie/limperatif-dune-cession-profitable-362699>

Feux de forêts : Mobilis déploie des équipements mobiles pour assurer la couverture réseau

L'opérateur public de téléphonie mobile, Algérie Télécom Mobile "Mobilis", a annoncé mercredi le déploiement de huit groupes électrogènes et stations mobiles à liaison V-Sat afin d'assurer une couverture réseau nécessaire aux secours et à la population, suite aux perturbations causées par les incendies qui frappent certaines wilayas du pays.

Dans un communiqué, Mobilis a indiqué que suite aux incendies qui frappent actuellement certaines wilayas du pays, de fortes perturbations ont été enregistrées sur le réseau d'ATM Mobilis causant d'importantes dégradations de ses installations.

Afin de palier à ces perturbations et devant la nécessité d'assurer une couverture réseau indispensable aux secours et à la population, "les équipes techniques de l'opérateur ont procédé au déploiement de huit (08) groupes électrogènes et stations mobiles à liaison V-Sat, en collaboration avec Algérie Télécom Satellite (ATS)", a précisé la même source.

Source : APS 11.08.2021

Lien : <https://www.aps.dz/sante-science-technologie/126036-feux-de-forets-mobilis-deploie-des-equipements-mobiles-pour-assurer-la-couverture-reseau>

Fonds d'appui et de développement de l'écosystème start-up: les modalités de fonctionnement fixées

Les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale intitulé "Fonds d'appui et de développement de l'écosystème start-up", ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 60. Selon ce décret exécutif signé le 1er août par le Premier ministre

Aïmene Benaderrahmane, ce compte d'affectation spéciale n 302-150 est ouvert dans les écritures du Trésor. Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up est son ordonnateur principal.

Les recettes de ce Fonds proviennent notamment de la dotation de l'Etat, des produits des taxes fiscales et parafiscales, des dons et legs. Quant aux dépenses, ce compte d'affectation spéciale prendra en charge le financement des études de faisabilité, de l'élaboration du business plan, de l'assistance technique, des frais liés à la création d'un prototype, des formations ainsi que l'incubation des start-up et la promotion de l'écosystème start-up.

Un arrêté conjoint du ministre chargé des finances et du ministre chargé des start-up, déterminera la nomenclature des recettes et des dépenses imputables sur ce compte, souligne le même texte.

Source : El Moudjahid 10.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/fonds-d-appui-et-de-developpement-de-l-ecosysteme-start-up-les-modalites-de-fonctionnement-fixees-13032>

Pratiques d'achat des consommateurs : La montée en puissance des boutiques en ligne

Bon nombre d'entreprises ont décidé de créer une boutique en ligne pour développer davantage leurs activités, notamment en ces temps de crise économique et du recul des achats et de la consommation.

La tendance qui veut que les sociétés aient leurs boutiques en ligne est logique si l'on se réfère aux avantages offerts par l'e-commerce. Pour les entreprises, le but du commerce électronique est d'optimiser le processus de vente afin de pouvoir générer plus de chiffre d'affaires. Elles cherchent ainsi à rendre toutes les opérations liées à la vente plus efficaces et à réduire les coûts associés. C'est ce qui a été mis en exergue hier, lors d'une rencontre avec les médias organisée par Jumia Algérie à l'hôtel Hyatt Regency. Même les marques et les supermarchés investissent les plateformes du e-commerce.

Source : El Watan 09.08.2021

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/economie/la-montee-en-puissance-des-boutiques-en-ligne-09-08-2021>

Commercialisation des livres scolaires en ligne

Partenariat entre JUMIA et l'ONPS

La plateforme de vente en ligne Jumia, qui a célébré, le mois de juillet dernier, ses neuf ans d'existence, dont sept ans en Algérie, annonce, dans un communiqué, un partenariat avec l'Office national des publications scolaires (ONPS).

"Sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, l'ONPS va commercialiser pour la première fois les livres du programme scolaire en ligne, et pour ce faire, ils ont choisi la plateforme du e-commerce Jumia, ce qui demeure une première dans le pays", indique le communiqué.

"Cette nouvelle devrait ravir les parents d'élèves en cette rentrée scolaire 2021-2022 en les allégeant des déplacements jusqu'aux points de vente physiques habituels, pour désormais se procurer les livres scolaires

de leurs enfants en ligne, appliquant ainsi les mesures de distanciation sociale”, estime Jumia.

La plateforme de vente en ligne précise que les livres sont commercialisés aux prix conseillés, et ces derniers concernent les programmes officiels des différentes classes du préscolaire, du primaire, du collège et du lycée. L'opération de livraison est aussi fixée à 150 DA.

Source : Liberté 23.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/partenerariat-entre-jumia-et-lonps-363778>

GRANDE CONSOMMATION

Produits cosmétiques : renouvellement des décisions originales des autorisations préalables d'importation

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, ce vendredi 20 août, que les opérateurs économiques possédant des décisions originales des autorisations préalables relatives à l'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et des produits toxiques ou présentant un risque particulier, devront renouveler toutes leurs décisions originales des autorisations préalables d'importation.

Selon un communiqué de ce ministère repris par l'agence officielle APS, il a été décidé de renouveler toutes les décisions originales des autorisations préalables d'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et des produits toxiques ou présentant un risque particulier dans le cadre de la numérisation de la gestion et du suivi du fichier des autorisations préalables. Le ministère a averti dans le même cadre que « les autorisations préalables relatives à l'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et des produits toxiques ou présentant un risque particulier seront nulles et de nul effet, à partir du 1er septembre de l'année en cours (2021) ».

Source : AlgérieEco 20.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/20/produits-cosmetiques-renouvellement-des-decisions-originales-des-autorisations-prealables-dimportation/>

Tebboune ordonne la création d'unités de production de betterave sucrière et d'huile végétale

M. Tebboune a donné ces instructions après avoir écouté un exposé présenté par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, et des exposés présentés par nombre de ministres sur différents projets, débattus et approuvés, a précisé le communiqué.

Dans le secteur de l'agriculture, le président de la République a appelé à l'encouragement de l'industrie de transformation à travers la création d'unités pilotes aux frais de l'Etat pour la production de la betterave sucrière et de l'huile végétale, l'objectif étant d'encourager les

investisseurs privés et faire de ces unités des centres de formation à l'avenir, poursuit la même source.

Il a en outre ordonné de recenser les terres agricoles et déterminer leur nature ainsi que l'adéquation de leurs cultures pour "une agriculture moderne reposant sur des normes scientifiques, car étant l'avenir du pays".

M. Tebboune a également instruit à l'effet de revoir le mode de financement des éleveurs en tenant compte de leurs intérêts et ceux de l'Etat, tout en s'orientant vers l'arboriculture fruitière, une activité adaptée au climat des Hauts-Plateaux.

Source : APS 08.08.2021

Lien : <https://www.aps.dz/economie/125869-le-president-tebboune-ordonne-la-creation-d-unites-pilotes-de-production-de-la-betterave-sucriere-et-de-l-huile-vegetale>

Plus de 13 milliards de dinars consacrés à la stabilisation des prix du sucre et de l'huile alimentaire (JO)

Plus de 13 milliards de dinars ont été alloués par l'Etat à la stabilisation des prix du sucre blanc et de l'huile alimentaire ordinaire raffinée, selon un décret présidentiel paru au dernier numéro du Journal officiel (JO).

Signé par le président de la République Abdelmadjid Tebboune le 11 août 2021, ce décret n 21-310 porte sur le transfert de crédits au budget de fonctionnement du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

En vertu de ce texte, "il est ouvert sur 2021, un crédit de treize milliards quatre cent soixante millions de dinars (13.460.000.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et au chapitre n 46-03 : Contribution de l'Etat à la stabilisation des prix du sucre blanc et de l'huile alimentaire ordinaire raffinée".

Source : El Moudjahid 16.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/plus-de-13-milliards-de-dinars-consacres-a-la-stabilisation-des-prix-du-sucre-et-de-l-huile-alimentaire-jo-13325>

Culture du colza : Une filière prometteuse

Une superficie de 5.000 hectares sera consacrée à la culture du colza dans 4 wilayas de l'est du pays, lors de la nouvelle saison agricole 2021-2022, a annoncé jeudi à Constantine, le directeur général de l'Institut technique des grandes cultures (IGTC), Mohamed El-Hadi Sakhri. L'objectif principal est de sensibiliser les agriculteurs quant à «la nécessité de s'engager dans le programme de culture du colza, notamment après la réalisation des objectifs fixés la saison dernière, où la première expérience a été lancée», a-t-il précisé à l'APS, en marge d'une réunion régionale au profit des agriculteurs activant dans la filière du colza à travers 4 wilayas de l'est du pays, tenue au siège de la wilaya, à la cité Daksi.

Selon le même responsable, il s'agit de porter la superficie allouée à la culture du colza à 1.500 hectares dans la wilaya de Constantine, 2.000 ha à Mila, 2.000 ha à Khenchela et 500 ha dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, soulignant que plusieurs wilayas disposent de moyens financiers et humains, ainsi que logistiques, pour atteindre les objectifs tracés par le ministère de tutelle. Le même intervenant a déclaré que le ministère de tutelle travaille à la réalisation d'un dispositif pour motiver les agriculteurs à intégrer le programme de cette filière, qu'il a qualifié de «prometteuse», lors de la nouvelle saison agricole.

Source : El Moudjahid 27.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/culture-du-colza-une-filiere-prometteuse-13919>

Unité de trituration des graines oléagineuses de Djendjen : Enfin le bout du tunnel

Le projet de l'unité de trituration des graines oléagineuses se trouvant dans la zone extraportuaire de Djendjen dans la wilaya de Jijel, et dont le lancement de travaux de sa réalisation a eu lieu début 2018 du temps de l'ex-wali Bachir Far, est en voie de connaître le bout du tunnel.

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, vient d'instruire dimanche, le Premier ministre pour l'achèvement de ce projet qui constitue l'une des priorités des pouvoirs publics dans le domaine de l'investissement. Il y a lieu de rappeler que le président de la République avait chargé, lors du Conseil des ministres tenu le 28 février dernier, le ministère de l'Industrie de trouver une solution relative au transfert rapide de la propriété de ce projet après les jugements définitifs à l'encontre de son ancien promoteur et l'accélération de son entrée en production, vu son impact sur l'économie nationale et le marché local.

Source : Le Soir d'Algérie 10.08.2021

Lien : <https://www.lesoirdalgerie.com/actualites/enfin-le-bout-du-tunnel-65649>

Céréales en Algérie : la FAO prévoit un recul de 38% de la récolte et une hausse des importations

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit un recul de 38% de la récolte céréalière en Algérie en 2021 par rapport à l'année précédente. En parallèle, l'organisation onusienne prévoit aussi une augmentation des importations algériennes de céréales, essentiellement de blé, qui devraient connaître une hausse de 25% par rapport à l'année passée et de 7%

au-dessus de la moyenne durant la saison de commercialisation 2021/2022.

Le rendement de la production céréalière de l'Algérie a été notamment impacté par la faible pluviométrie qu'a connu le pays depuis la mi-février dernier. « La récolte des céréales d'hiver 2021 devrait être terminée d'ici la mi-août. Étant en grande partie pluvial, les rendements céréaliers sont très variables et dépendent de la quantité et de la répartition des précipitations. Les céréales ont été semées dans des conditions climatiques favorables. Cependant, à la mi-février 2021, la sécheresse sévissait dans la plupart des zones de culture après des précipitations inférieures à la moyenne depuis la mi-janvier », lit-on dans une note de la FAO publié lundi 2 août sur son site internet.

Source : AlgérieEco 03.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/03/cereales-en-algerie-la-fao-prevoit-un-recul-de-38-de-la-recolte-et-une-hausse-des-importations/>

Flambée des prix du blé sur le marché mondial : Augmenter nos capacités de stockage

Les prix du blé flambent. Cette flambée des cours s'est notamment accélérée après la publication le 12 août du dernier rapport mensuel (Wasde) du ministère américain de l'Agriculture, qui a considérablement révisé à la baisse ses prévisions de production pour de grands pays exportateurs comme la Russie ou le Canada. M. Aissa Manseur, expert-consultant en agriculture, prévoit une réduction de la production russe de 13 Mt comparativement à la saison dernière (2020), également pour la production canadienne qui connaîtra selon le même rapport une chute de 11.2 Mt. « Cette situation conduira à une chute historique des stocks des grands exportateurs, le marché international des céréales n'a jamais vécu une situation pareille depuis 2007 », commente l'expert. Et d'ajouter : « Cette situation induira, sans aucun doute une hausse significative des cours du blé à l'international, ainsi le blé tendre français a enregistré, le 20 août courant un prix de 309 USD/t (augmentation de 8.17 USD/t) ». M. Manseur « prévoit également une chute significative de la production céréalière, notamment des blés à cause de la sécheresse qui a frappé plusieurs régions du pays (l'ouest particulièrement), donc notre pays sera doublement pénalisé : baisse de la production ce qui conduit à la hausse des importations et de l'augmentation des cours mondiaux de ces produits. Il sera contraint de déboursier encore plus pour s'approvisionner ».

Source : El Moudjahid 22.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/flambee-des-prix-du-ble-sur-le-marche-mondial-augmenter-nos-capacites-de-stockage-13576>

Ouargla et Touggourt : Plus de 89.600 q de céréales engrangés

Une récolte de plus de 89.642 q de céréales a été enregistrée dans les wilayas d'Ouargla et Touggourt au titre de la saison agricole 2020-2021, a-t-on indiqué dimanche à la direction des services agricoles (DSA) d'Ouargla.

Cette moisson se répartit entre le blé dur avec 56.251 q, le blé tendre avec 25.156 q, l'orge 7.254 q, l'avoine 238

q et le triticale (variété nouvellement introduite comme aliment de bétail) avec 742 q, a précisé la même source. La daïra de N'goussa est venue en tête des régions productrices de céréales avec une moisson de 38.925 q, suivie de celles de Hassi Messaoud avec 32.635 q et Sidi Khouiled avec 11.977 q. Le reste étant réparti entre les daïras d'Ouargla et El-Hedjira (Touggourt). La «légère» baisse de la production céréalière cette année par rapport aux prévisions initialement arrêtées par les services de la DSA est expliquée par une série de facteurs, dont le non-respect, par certains agriculteurs, de l'itinéraire technique de la céréaliculture, de pannes techniques des générateurs électriques nécessaires à l'irrigation chez quelques-uns d'entre eux et des cas de maladies parasitaires.

Source : Horizons 02.08.2021

Lien : <https://www.horizons.dz/archives/17976>

Éleveurs-abattoirs-producteurs : Une coopération triangulaire dès septembre

Une convention triangulaire, regroupant les éleveurs, les abattoirs et les producteurs d'aliment de bétail, devrait être signée en septembre prochain pour garantir une coopération durable entre ces trois parties, a annoncé, ce lundi à Alger, le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Abdelhamid Hamdani.

« La mise en œuvre effective de cette coopération triangulaire sous forme de conventions de partenariat dès le mois prochain permettra aux trois parties de développer une coopération durable qui profitera à la fois aux éleveurs et aux abattoirs », a déclaré M. Hamdani à la presse à l'issue d'une rencontre avec les représentants de la Fédération nationale des Éleveurs, l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), l'Office national des aliments du bétail (ONAB) ainsi que le Groupe agro-logistiques (AGROLOGISTIC)

Selon le ministre, cette relation triangulaire devrait « régler le problème récurrent de l'aliment de bétail qui pèse sur la filière, en permettant une meilleure traçabilité des opérations de distribution d'orge et de son au profit des éleveurs ».

Source : Horizons 30.08.2021

Lien : <https://www.horizons.dz/archives/21389>

BANQUES ET FINANCES

Liquidité bancaire 681,71 milliards de dinars à fin janvier 2021

La liquidité bancaire globale s'est établie à "681,71 milliards de dinars" au 31 janvier 2021, une indication inscrite dans les états financiers de la Banque centrale figurant au Journal officiel n°62 datant du 15 août dernier. La liquidité globale des banques a baissé au cours des neuf premiers mois de 2020, passant de 1 100,8 milliards de dinars à fin 2019 à 461,8 milliards de dinars à fin septembre 2020, corrélativement au déficit courant de la balance des paiements et aux impacts économiques de la pandémie de Covid-19, indiquait, en février dernier, la Banque d'Algérie dans un communiqué.

Cette liquidité a commencé à s'améliorer au cours du dernier trimestre de 2020, sous l'effet des mesures de politiques monétaires décidées par la Banque d'Algérie en matière de baisse du taux des réserves obligatoires, de l'augmentation des seuils de refinancement des titres publics négociables, de l'allongement de la durée du refinancement de 7 jours à un mois et de la satisfaction totale des demandes de refinancement des banques. Ainsi, la liquidité bancaire a atteint 632,3 milliards de dinars à fin 2020.

Source : Liberté 23.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/economie/681-71-milliards-de-dinars-a-fin-janvier-2021-363785>

Banques publiques : Relance du projet d'ouverture du capital

Aux grands maux, les grands moyens, dit-on. La structure de l'économie algérienne a montré ses limites depuis bien longtemps, avec les dégâts que l'on sait, et malgré les « retouches » apportées ici et là depuis quelque temps, la vie économique du pays demeure toujours aussi fortement tributaire des recettes des hydrocarbures. Plus encore, même ces dernières ne s'avèrent pas d'une grande utilité pour une économie qui, on s'en rend compte finalement, a besoin d'une nouvelle orientation, d'une nouvelle philosophie. C'est ce que suggèrent les décisions annoncées à l'issue de la dernière réunion du Conseil des ministres.

La longue liste des orientations données par le président de la République s'est allongée d'une nouvelle batterie énoncée dimanche à l'issue de la réunion du Conseil des ministres dominée par les questions liées à la situation sanitaire et aux questions économiques, soit les urgences de l'heure.

Source : Le Soir d'Algérie 10.08.2021

Lien : <https://www.lesoirdalgerie.com/actualites/relance-du-projet-douverture-du-capital-65648>

Importation de produits et marchandises destinés à la revente en l'état

Le ministère des Finances suspend la domiciliation bancaire

Le ministère des Finances a annoncé la suspension de la domiciliation bancaire pour toutes les opérations d'importation de produits et marchandises destinés à la revente en l'état, à partir du 31 octobre 2021. Cette décision s'applique également aux importateurs qui disposent d'un certificat de conformité en cours de validité et d'extraits de registres commerciaux qui n'ont pas encore fait l'objet de rectifications, conformément au décret exécutif n°21-94 datant du 9 mars 2021 modifiant et complétant le décret n°05-458 du 30 novembre 2005 fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état, précise la même note. Cette mesure vise les importateurs actifs dans ce secteur pour qu'ils se conforment aux dispositions de ce décret exécutif, avant le 31 octobre 2021, sans attendre le délai fixé initialement au 31 décembre 2021.

Source : Liberté 28.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/economie/le-ministere-des-finances-suspend-la-domiciliation-bancaire-364022>

Suspension des importations des biens revendus en l'état

“Nous craignons une inflation plus importante”

Fondateur de Finabi, société de conseil spécialisée dans le diagnostic financier et l'analyse économique.

La genèse du cadre réglementaire applicable à l'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état date de 2005 via l'article 13 de la loi de finances complémentaire de la même année qui a apporté deux contraintes majeures : la première contrainte est que seules les sociétés peuvent exercer l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état. La deuxième contrainte réglementaire est que le capital minimal exigé est de 20 millions de DZD. Les objectifs de ces deux obstacles à l'entrée étaient d'évincer les agents économiques non structurés (registre du commerce personne physique) et ceux qui n'avaient pas l'assiette financière adéquate. La deuxième couche réglementaire a été apportée par le décret exécutif 05-458 du 30 novembre 2005 qui précisait dans ses articles 02 et 03 que le Centre national du registre du commerce ne doit délivrer de registre du commerce qu'aux entités ayant appliqué l'article 13 de la loi de finances.

Source : Liberté 31.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/economie/nous-craignons-une-inflation-plus-importante-364213>

Transactions commerciales : Le paiement électronique peine à s'imposer

La GIE monétique a recensé, durant le premier semestre de 2021, plus de 100 web-marchands présents sur la plateforme de paiement sur internet en Algérie.

Si ce nombre a doublé depuis l'an dernier, il reste insignifiant face au grand potentiel qui existe dans le pays. Ce qui constitue un manque à gagner important pour les

commerçants qui sont appelés à utiliser ce type de paiement qui permet d'élargir leur clientèle et d'améliorer leurs chiffres d'affaires.

Ces web marchands sont répartis principalement sur la vente des biens, qui représente la plus grande portion de leur activité, avec 38 opérateurs, suivie par les prestataires de services (formation, visa, transport de colis, billets électroniques pour événements sportives, rechargement téléphonique...) et les compagnies d'assurances avec, respectivement, 15 et 13 opérateurs.

Source : El Watan 08.08.2021

Lien :

<https://www.elwatan.com/edition/economie/transactions-commerciales-le-paiement-electronique-peine-a-s'imposer-08-08-2021>

BNA-UGCAA : signature d'un protocole d'accord pour développer le E-paiement

La Banque nationale d'Algérie (BNA) va équiper les commerçants adhérent de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), en cartes bancaires et TEP, pour développer le paiement électronique.

En effet, la BNA et l'UGCAA ont procédé à la signature d'un protocole d'accord relatif au développement du paiement électronique, a indiqué, ce mercredi 4 août 2021, la banque publique dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Ce programme comprend une gamme de cartes bancaires offertes par la BNA, l'équipement en terminaux électroniques (TPE) et l'utilisation de l'application de mobile paiement « wimpay » pour le paiement et l'encaissement.

Source : AlgérieEco 04.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/04/bna-ugcaa-signature-dun-protocole-daccord-pour-developper-le-e-paiement/>

Distributeurs automatiques de billets : Aucune nouvelle installation depuis le 1^{er} semestre de l'année 2020

Le parc des distributeurs automatiques de billets (ATM) n'a enregistré aucune nouvelle installation depuis le premier semestre de l'année 2020, avec un nombre d'ATM figé à 3.030 appareils installés, selon un bilan du Groupement d'intérêt économique (GIE) Monétique, publié samedi par l'agence officielle APS.

Le même bilan a affirmé que ceci n'a pas pour autant affecté le nombre de transactions (valides) sur ATM qui ont évolué de 17,33% avec 38,2 millions de transactions enregistrées au cours du premier semestre 2021.

105 web-marchands au 1^{er} semestre

Le nombre des web-marchands algériens a atteint 105 à la fin du mois de juin dernier, contre 48 une année auparavant, soit une évolution de 118,75%, précise indique le bilan du Groupement d'intérêt économique (GIE) Monétique.

Source : AlgérieEco 08.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/08/distributeurs-automatiques-billets-aucune-nouvelle-installation/>

BADR : lancement mercredi de l'activité de finance islamique à Constantine

La Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR) a annoncé le lancement, demain mercredi à partir de 9h00, de l'activité de la finance islamique au niveau de l'agence PALMA "844" située au chef lieux de la wilaya de Constantine.

Selon un communiqué de la BADR "l'offre de lancement propose à tous les segments de la clientèle, particuliers ou professionnels et entreprises, 14 produits conformes aux préceptes de la Charia islamiques certifiés par le Haut Conseil Islamique (HCI).

"Ces 14 produits sont répartis en deux grandes catégories qui sont les produits d'épargne et de placements de fonds et les produits de financement", a expliqué la même source.

Pour ce qui est de la première grande catégorie (les produits d'épargne et de placements de fonds), elle englobe "le compte chèque islamique (ISTITHMARI), le compte courant islamique, le livret épargne islamique, ISTITHMARI et ISTITHMARI FELLAH et le livret épargne islamique ACHBAL", a précisé le communiqué.

Source : Radio Algérienne 31.08.2021

Lien : <https://www.radioalgerie.dz/news/fr/content/217048.html>

Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat : Densifier le tissu industriel

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a appelé, mercredi à Alger, lors de sa réunion avec les responsables de la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP), à l'appui des expertises de sous-traitance nationales, conformément aux nouvelles exigences du secteur, indique le ministère. Lors de la réunion, le ministre a examiné avec les responsables le rôle de cette association professionnelle dans la promotion de la sous-traitance industrielle en Algérie, à travers la mise en contact des sous-traitants avec les ordonnateurs. Les participants ont passé en revue les principales missions de la BASTP, composée de bourses annexes au centre, à l'est, à l'ouest et au sud du pays, visant essentiellement à accompagner les industriels à trouver des sous-traitants répondant à leurs critères, d'une part, et à accompagner les sous-traitants dans la recherche de nouveaux marchés, d'autre part...

Source : El Moudjahid 20.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/bourse-algerienne-de-sous-traitance-et-de-partenariat-densifier-le-tissu-industriel-13478>

Très peu d'assurés dans les zones sinistrées : L'assurance obligatoire pour réduire la charge sur le Trésor

Le directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Chérif Benhabîlès, a appelé à une assurance obligatoire pour les agriculteurs afin de réduire le fardeau des catastrophes, aussi bien sur eux que sur le Trésor public.

Interviewé par l'APS, M. Benhabîlès a appelé à la nécessité de mettre en place un modèle d'assurance pour les catastrophes naturelles d'origine climatique, notant que ce modèle est «prêt et n'attend qu'une activation par les autorités concernées», afin de pouvoir sécuriser le

produit agricole contre les risques naturels et réduire la charge sur le Trésor public, en plus de fournir aux agriculteurs une expérience dans la gestion des crises et des risques. L'assurance des risques devrait être obligatoire pour l'agriculteur, en vue de pouvoir protéger le produit et permettre à cette catégorie de reprendre son activité dans les plus brefs délais en cas de sinistre. «En revanche, les compagnies d'assurances doivent jouer leur rôle comme il se doit.

Source : El Moudjahid 22.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/tres-peu-d-assures-dans-les-zones-sinistrees-l-assurance-obligatoire-pour-reduire-la-charge-sur-le-tresor-13613>

«Le marché des assurances est en perte de vitesse»

Le président directeur général d'Alliance Assurances Hassen Khelifati, estime que le marché des assurances ne peut pas évoluer en marge des événements et des crises que connaît notre pays, en estimant que ce dernier est en perte de vitesse.

Khelifati, a expliqué, dans un entretien accordé à un site internet spécialisé dans l'automobile «CARVISION.DZ» que le marché des assurances est fortement impacté par la crise sanitaire, en générant une crise économique aigüe. Pratiquement, dira-t-il, tous les secteurs d'activité ont été impactés.

Ajoutant qu'«il constatait cela quotidiennement à travers le » comportement du marché, aussi bien celui des particuliers que celui des entreprises dont le pouvoir d'achat et la trésorerie ont fortement baissés.

Dans le même contexte, le patron d'Alliance Assurances a laissé entendre que le marché des assurances algérien fait face à une situation difficile et en perte de vitesse.

Source : Le Chiffre d'Affaires 11.08.2021

Lien : <https://lechiffredaffaires.dz/le-marche-des-assurances-est-en-perte-de-vitesse/>

SAA : Un acteur majeur du marché des assurances

La Société nationale d'assurance (SAA) a réalisé un bénéfice net de 2,64 milliards de dinars en 2020, en progression de 20% sur un an, a appris l'APS auprès de cette compagnie publique.

Selon les comptes sociaux approuvés et certifiés par son Assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 20 juin dernier, la SAA a dégagé au titre de l'exercice 2020 un résultat net d'impôt de 2,64 milliards de dinars, en hausse de 20% par rapport à 2019, avec un retour sur capital de 8,8% et une croissance du total actif de l'ordre de 4%, à 97,4 milliards de dinars. La marge de solvabilité de la société a progressé quant à elle de 4% comparativement à 2019, atteignant le niveau de 40 milliards de dinars, selon la même source. De son côté, le capital social s'est établi à 30 milliards de dinars, et reste «un des plus élevés du marché», souligne la SAA.

Cette tendance «positive» est observée également au titre des produits financiers, lesquels passent de 1,73 à 1,97 milliard de dinars (+13,84%), grâce à un niveau de placements de 41,7 milliards de dinars, en évolution de +2,41%, comparativement à 2019.

Source : El Moudjahid 10.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/saa-un-acteur-majeur-du-marche-des-assurances-13040>

Economie

Conseil du Gouvernement : trois avant-projets relatifs aux finances et à l'énergie examinés

Le Gouvernement a tenu samedi un Conseil sous la présidence du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Bendaberrahmane consacré à l'examen de trois avant-projets relatifs aux finances et à l'énergie et sanctionné par un communiqué, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Ministre des Finances, Monsieur Aïmene BENABDERRAHMANE, a présidé, ce Samedi 21 Août 2021, une Réunion du Gouvernement tenue en visioconférence.

Conformément à l'ordre du jour, les membres du Gouvernement ont examiné un (01) Avant-projet de Loi et deux (02) projets de Décrets exécutifs introduits par les Ministres en charge des Finances, de l'Energie et des Mines.

En outre, une (01) communication a été présentée par le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Micro-Entreprise.

Le Gouvernement a entendu un exposé relatif à l'Avant-projet de Loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2019 élaboré par le secteur des Finances et ce, en prévision de sa présentation lors d'un prochain Conseil des Ministres.

Source : Radio Algérienne 22.08.2021

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20210822/216663.html>

Gouvernement : Une réunion consacrée à 5 secteurs

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement, consacrée aux secteurs du tourisme, de la pêche, de la formation professionnelle, de l'industrie pharmaceutique et de la Santé, indique, ce jeudi, un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral :

« Le Premier ministre, ministre des Finances Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, hier mercredi 04 Août 2021, une réunion du Gouvernement qui s'est déroulée au Palais du Gouvernement. Conformément à l'ordre du jour, les membres du Gouvernement ont entendu trois (3) communications présentées par les ministres en charge du Tourisme, de la Pêche ainsi que celui de l'Industrie Pharmaceutique.

I- Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat sur les mesures d'urgence pour la relance de l'activité touristique.

Il a été rappelé à cette occasion les difficultés auxquelles est confronté le secteur du tourisme face à la crise sanitaire mondiale due à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), qui a lourdement impacté l'activité touristique mondiale avec un grand recul du chiffre d'affaire des établissements hôteliers.

Aussi et afin de remédier à la situation, il est préconisé la mise en œuvre des mesures d'urgence suivantes :

La préservation de l'activité touristique, à travers des mesures de soutien financier en faveur des entreprises et des opérateurs touristiques.

La facilitation de l'accès au foncier touristique.

L'encouragement de l'investissement et le financement des projets touristiques.

Source : Horizons 05.08.2021

Lien : <https://www.horizons.dz/archives/18429>

Le Conseil des ministres adopte le plan d'action du gouvernement : Une approche participative pour une gouvernance rénovée

Renforcement de l'indépendance de la justice

Amendement du code communal

Soutien du pouvoir d'achat

Modernisation du système bancaire et financier

Renforcement de la sécurité et de la défense nationales

Actualisation des objectifs et missions de la diplomatie

Mise en place de la diplomatie économique

Augmentation des capacités de stockage des eaux à 12 milliards m³

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres consacrée à l'examen et à l'approbation du Plan d'action du Gouvernement, avant sa présentation au Parlement, lors de sa prochaine session, outre l'examen de projets de loi relatifs à l'information, à l'audiovisuel et aux Collectivités locales, indique un communiqué de la Présidence de la République dont voici la traduction APS:

«Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce lundi 30 août 2021, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres consacrée à l'examen et à l'approbation du Plan d'action du Gouvernement avant sa présentation au Parlement, lors de sa prochaine session, outre le parachèvement de la présentation et du débat des projets de loi relatifs à l'information, à l'audiovisuel et aux Collectivités locales.»

Source : El Moudjahid 30.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/le-conseil-des-ministres-adopte-le-plan-d-action-du-gouvernement-une-approche-participative-pour-une-gouvernance-renovee-14122>

Climat des affaires et dépenalisation de l'acte de gestion : Ce que dit une instruction présidentielle

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a transmis, le 28 août 2021 aux walis, walis délégués, secrétaires généraux des wilayas et les chefs de daïra, une instruction présidentielle.

L'instruction, portant sur « la protection des responsables locaux » a été adressée le 25 août au ministre de l'intérieur, Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, au ministre de la Justice, le commandant de la

gendarmérie nationale, le directeur général de la sécurité intérieure et le directeur général de la sûreté nationale. « Le climat des affaires dans notre pays enregistre ces derniers mois un recul de la cadence des investissements qui se traduit par l'hésitation des investisseurs à entamer des projets à cause des lenteurs dans le traitement des dossiers relatifs à l'investissement local », est-il relevé dans l'instruction présidentielle signée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Source : AlgérieEco 31.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/31/climat-des-affaires-et-depenalisation-de-lacte-de-gestion-ce-que-dit-une-instruction-presidentielle/>

Le Président Tebboune ordonne l'ouverture du capital des sociétés publiques

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a instruit dimanche, d'ouvrir le capital des sociétés publiques, y compris les banques, de trouver des solutions efficaces et de s'éloigner de la gestion administrative pour développer le secteur industriel, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Présidant la réunion périodique du Conseil des ministres, le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, après avoir écouté un exposé présenté par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane et des exposés présentés par nombre de ministres sur différents projets, débattus et approuvés, le Président de la République a donné des instructions pour développer le secteur industriel, en s'orientant vers la création d'Agences du foncier industriel, agricole et urbanistique. Il a également instruit de recenser minutieusement les terrains du foncier industriel inexploités (attribués et non attribués), d'accélérer la promulgation de nouveaux textes de loi sur l'investissement, pour encourager le partenariat et créer des opportunités d'emploi, tout en veillant à opérer un équilibre en matière d'investissement entre les régions du Nord, du Sud et des Hauts-Plateaux.

Source : Radio Algérienne 08.08.2021

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20210808/216016.html>

Ouverture du capital des sociétés publiques : Le SG de l'UGTA s'exprime

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, s'est exprimé, lundi depuis Tizi-Ouzou, sur la décision d'ouverture du capital des sociétés publiques.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite pour le lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19 en milieu ouvrier, le SG de l'UGTA a estimé que la décision d'ouverture du capital des sociétés publiques prise, dimanche par le président de la République Abdelmadjid Tebboune lors de la réunion périodique du Conseil des ministres « vise à relancer et à renforcer l'économie nationale ».

Source : AlgérieEco 10.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/10/ouverture-du-capital-des-societes-publiques-le-sg-de-lugta-sexprime/>

Le ministre de l'Industrie examine les mécanismes de soutien aux PME

Le Ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a rencontré des responsables de l'Agence de développement de la PME et de la promotion de l'innovation (ADPIPME) et du Fonds de Garantie des Crédits aux PME (FGAR), a indiqué ce jeudi 5 août 2021, le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Le ministre a évoqué les moyens de renforcer les mécanismes pour soutenir ce segment d'entreprises fiables afin de contribuer aux efforts de diversification de l'économie nationale.

Au cours de cette rencontre, le Ministre a reçu des explications sur l'Agence ADPIPME, ses missions les plus importantes, qui sont dans le domaine de l'accompagnement des petites et moyennes entreprises dans leurs phases de démarrage, de leur modernisation et de l'amélioration de leur compétitivité, ainsi que d'encourager l'innovation.

Source : AlgérieEco 05.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/05/le-ministre-de-lindustrie-examine-les-mecanismes-de-soutien-aux-pme/>

Finances : L'Algérie prendra 203 actions au capital de la Berd

L'Algérie est autorisée à souscrire au capital de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) à hauteur de 203 actions, en vertu d'un décret présidentiel paru au Journal officiel (JO) n°61. "Est autorisée, à concurrence de deux cent trois (203) actions, la souscription de la République algérienne démocratique et populaire au capital de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, au titre de son adhésion à cette institution", selon le décret présidentiel n°21-309 signé le 9 août par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le versement de la participation algérienne sera opéré sur les fonds du Trésor public, conformément à la résolution n°231 intitulée : "Accession de l'Algérie au statut de membre", adoptée par le Conseil des gouverneurs de la Berd le 10 juillet 2020, ajoute le même décret. Pour rappel, le président Tebboune avait signé le 5 mai 2021 le décret portant adhésion de l'Algérie à la Berd.

Source : Liberté 17.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/algerie-prendra-203-actions-au-capital-de-la-berd-363495>

Financement des entreprises à l'étranger : la PME algérienne "hors du coup"

Le financement étranger de l'économie nationale, notamment, des PME/PMI, est l'une des opportunités à saisir par l'Algérie, surtout en cette période de «vaches maigres», les ressources financières locales se faisant rares, la crise financière et la pandémie étant à l'origine du recul drastique du niveau des liquidités des banques et établissements financiers.

En effet, la liquidité globale des banques algériennes s'est établie à 681,71 milliards de DA, selon la situation mensuelle de la Banque d'Algérie au 31 janvier 2021, publiée au Journal Officiel n°62 datant du 15 août en cours. Ces chiffres montrent une légère amélioration du niveau de liquidité par rapport au mois de novembre 2020, où elle était à 612 milliards de DA. Le niveau des

liquidités bancaires est passée de 1108 milliards de dinars en décembre 2019 à 771 milliards DA en juin 2020, pour dégringoler à 476 milliards en septembre de la même année. Il était à 583 milliards DA en octobre 2020. Cette situation difficile a influé négativement sur le financement des projets d'investissements. D'ailleurs, plusieurs entreprises publiques et privées, ont été contraintes tout simplement, de revoir à la baisse leurs programmes d'investissements.

Source : Eco Times 30.08.2021

Lien : <https://ecotimesdz.com/financement-des-entreprises-a-letranger-la-pme-algerienne-hors-du-coup/>

Le nouveau Code de l'investissement "bloqué" depuis 3 ans : Pas un seul projet validé depuis 2019 !

Des opérateurs économiques et patronat ne cessent d'interpeler le gouvernement et le président de la République sur cette situation de stagnation en porte à faux avec la nouvelle vision des pouvoirs publics, à savoir, de mettre en place un nouveau paradigme économique basé sur la création de richesses hors hydrocarbures et d'emplois, notamment.

Ainsi, et selon l'avis des experts, le gouvernement a perdu beaucoup trop de temps dans l'élaboration de ce nouveau code de l'investissement. Il est plus qu'urgent de le promulguer afin de relancer et de dynamiser la machine économique du pays, dira l'expert international en investissement, Mohamed Sayoud. Pour lui, « il est inadmissible qu'après trois ans, ce code ne soit pas encore prêt ». Et d'ajouter : « L'Algérie a besoin d'une nouvelle dynamique dans tous les domaines économiques. Il y a des centaines d'investisseurs étrangers qui veulent réaliser des projets dans notre pays dans des secteurs non stratégiques, mais le cadre réglementaire ne le permet pas encore ! ».

Source : Eco Times dz 08.08.2021

Lien : <https://ecotimesdz.com/le-nouveau-code-de-linvestissement-bloque-depuis-3-ans-pas-un-seul-projet-valide-depuis-2019/>

Attribution de terres agricoles par concession Vers l'instauration de nouvelles règles

Le ministre de l'Agriculture a exposé, en réunion du gouvernement, un projet de décret exécutif définissant les conditions et les modalités d'attribution de terres relevant du domaine privé de l'État à mettre en valeur dans le cadre de la concession.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR) va instaurer de nouvelles règles pour l'attribution des terres agricoles par concession. Le ministre Abdelhamid Hamdani a exposé en réunion du gouvernement un projet de décret exécutif définissant les conditions et les modalités d'attribution de terres relevant du domaine privé de l'État à mettre en valeur dans le cadre de la concession. "Ce projet de texte, qui abroge le décret exécutif n°97-483 du 15/12/1997 fixant les modalités et conditions de la concession de parcelles de terre du domaine privé de l'État, dans les périmètres de mise en valeur, a pour objet de mettre en place de nouvelles règles concernant la mise en valeur des terres et leur concession en application des dispositions de la loi n°08-16 du 03/08/2008 portant orientation agricole",

explique un communiqué sanctionnant les travaux de cette réunion.

Source : Liberté 30.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/economie/vers-linstauration-de-nouvelles-regles-364156>

Événements

Exposition internationale El-Mouggag : Une opportunité pour le commerce extérieur

L'exposition internationale El-Mouggag, dont la 10^e édition s'ouvre aujourd'hui à Tindouf, est une opportunité pour renforcer les exportations vers l'Afrique mais aussi pour encourager le développement local.

En cette période difficile sanitaire et économique, la 10^e édition de l'exposition internationale «El-Mouggag 2021», inaugurée aujourd'hui à Tindouf, est une aubaine, une opportunité pour les commerçants locaux de cette région où les conditions de vie sont difficiles. Pour les commerçants de troc notamment qui ne manqueront pas cette occasion, selon le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCAA), El Hadj-Tahar Boulouar, pour faire quelques affaires. «On s'emploie depuis quelque temps déjà à entrer en contact avec des commerçants algériens installés dans les villes africaines afin qu'ils soient une sorte de trait d'union entre les opérateurs du continent noir et les nôtres.

Source : Horizons 31.08.2021

Lien : <https://www.horizons.dz/archives/21552>

L'événement aura lieu du 7 au 9 septembre en format hybride Des opérateurs algériens au "Macfrut 2021" en Italie

Plusieurs opérateurs économiques algériens prendront part, du 7 au 9 septembre prochain au Centre des expositions de Rimini (Italie), à la 10^e édition du Salon des professionnels des légumes et des fruits "Macfrut 2021". Organisée par la société d'exportations italienne Cesena Fiera en format hybride (virtuel et présentiel), cette manifestation économique se veut un carrefour international des professionnels dédié aux fruits et légumes et vise à développer de nouveaux réseaux entre les différents acteurs et à créer plus d'opportunités commerciales à travers des rencontres d'affaires B2B. Lors de sa précédente édition, le salon "Macfrut" avait accueilli plus de 530 modules pour 400 exposants, dont 40% internationaux, 32 000 présences sur les trois jours, 18 000 visiteurs et 11 forums techniques. "Pour la participation en virtuel, il est exigé de l'exposant de présenter son produit à travers la mise en ligne de vidéos et de photos promotionnelles et de prendre attache avec les autres exposants et acheteurs potentiels en prenant à l'avance rendez-vous ou en utilisant l'appel vidéo intégré au stand", soulignent les organisateurs.

Source : Liberté 30.08.2021

Lien : <https://www.liberte-algerie.com/radar/des-operateurs-algeriens-au-macfrut-2021-en-italie-364163>

COOPERATION ECONOMIQUE

Lamamra et Blinken évoquent les perspectives de développement des relations bilatérales

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a reçu vendredi un appel téléphonique du Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken avec lequel il a évoqué les perspectives de développement des relations bilatérales.

« J'ai reçu aujourd'hui un appel téléphonique de la part du Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken avec lequel j'ai évoqué les perspectives de développement des relations entre les deux pays », a indiqué M. Lamamra sur son compte Twitter.

« Nous avons également examiné profondément nombre de défis régionaux et internationaux », a-t-il ajouté.

Source : El Moudjahid 06.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/lamamra-et-blinken-evoquent-les-perspectives-de-developpement-des-relations-bilaterales-12934>

Le ministre turc des Affaires étrangères à Alger : La coopération bilatérale et la situation régionale à l'ordre du jour

Le ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, Mevlüt Cavusoglu, a entamé samedi une visite officielle de deux jours en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, indique un communiqué du ministère.

La visite «s'inscrit dans le cadre des consultations politiques régulières entre les deux pays liés par un Traité d'Amitié et de Coopération depuis 2006», précise le MAE. «À cette occasion, les deux ministres procéderont à un examen exhaustif de l'état des relations bilatérales marquées par une dynamique positive impulsée par le Président Abdelmadjid Tebboune et son homologue turc Recep Tayyip Erdogan, qui s'est traduite par un dialogue politique de haut niveau et des progrès significatifs en matière de coopération économique entre l'Algérie et la Turquie», ajoute le communiqué.

Les deux parties échangeront, également, sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun, dans la perspective de renforcer la tradition de concertation et de coordination.

Source : El Moudjahid 14.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/le-ministre-turc-des-affaires-etrangeres-a-alger-la-cooperation-bilaterale-et-la-situation-regionale-a-l-ordre-du-jour-13173>

Industrie : les investisseurs émiratis appelés à investir davantage en Algérie

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar a appelé, mardi, les investisseurs émiratis à investir davantage en Algérie dans diverses filières industrielles, citant les différentes réformes visant à optimiser l'attractivité de l'Algérie en faveur des investisseurs locaux et étrangers, a indiqué un communiqué du ministère.

Cet appel a été lancé lors de l'audience accordée, mardi au siège du ministère, par le ministre de l'Industrie, à

l'ambassadeur de l'Etat des Emirats arabes unis à Alger, M. Youcef Saïf Khamis Subaa Al-Ali.

M. Zaghdar a saisi la tenue de la rencontre pour inciter les investisseurs étrangers à investir davantage en Algérie dans diverses filières industrielles, citant les différentes réformes opérées actuellement dans le système juridique régissant l'investissement, susceptible d'optimiser l'attractivité de l'Algérie en faveur des investisseurs locaux et étrangers".

A cette occasion, les deux parties ont examiné la coopération bilatérale dans les domaines, industriel et de l'investissement et passé en revue les opportunités potentielles de partenariat et d'investissement dans diverses filières industrielles entre les deux pays frères, notamment les industries manufacturières, l'agroalimentaire et la mécanique.

Source : APS 17.08.2021

Lien : <https://www.aps.dz/economie/126278-industrie-les-investisseurs-emiratis-appeles-a-investir-davantage-en-algerie>

Algérie-Mali : entretien sur le développement de la coopération bilatérale

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu mercredi, en marge de la 17ème session du Comité Bilatéral Stratégique algéro-malien, le ministre malien des Mines, de l'énergie et de l'eau, Lamine Seydou Traoré, a indiqué un communiqué du ministère.

Les entretiens ont porté sur l'examen de l'état des relations de coopération entre l'Algérie et le Mali qualifiées de "bonnes et historiques" et les perspectives de leur renforcement dans les domaines de l'énergie et des mines, a précisé la même source.

A cet effet, M. Arkab a rappelé la volonté de l'Algérie de consolider les relations entre les deux pays afin de "densifier les échanges et la coopération mutuellement bénéfique au service des intérêts communs des deux peuples frères".

Des réunions entre les entreprises du secteur et les agences de régulations avec la délégation malienne sont prévues à l'occasion de cette visite, note le document.

Source : APS 11.08.2021

Lien : <https://www.aps.dz/economie/126038-le-ministre-de-l-energie-s-entretien-avec-son-homologue-malien-sur-le-developpement-de-la-cooperation>

Lamamra en Ethiopie, au Soudan et en Egypte : Solutions africaines aux problèmes du continent

La diplomatie algérienne est de retour en Afrique. Après la Tunisie, l'Ethiopie, le Soudan, le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a effectué une visite en Egypte dans le cadre d'une nouvelle feuille de route diplomatique visant à s'imposer comme un interlocuteur incontournable dans la région.

Il s'agit aussi de redynamiser la dimension africaine dans le règlement pacifique des principaux foyers de tension sur le continent et de mettre fin à l'ingérence de certaines puissances régionales et internationales notamment avec le rôle croissant d'Israël. Grand connaisseur du continent, Lamamra pourrait insuffler une nouvelle dynamique à la coordination au sein de l'Union africaine, en vue de défendre le droit international notamment dans le

domaine de la sécurité, la paix et la stabilité régionale. Retisser les liens distendus, contribuer activement au règlement des crises politiques, redonner de la voix à l'Algérie après une certaine perte d'influence sur la scène continentale : telles sont les missions du nouveau chef de file de la diplomatie qui tentera de rapprocher les positions pour tout ce qui concerne les questions africaines. L'événement diplomatique de la semaine dernière ne peut, toutefois, être considéré comme «un retour de la diplomatie algérienne sur la scène africaine», selon le diplomate et expert en politique étrangère Mohamed Meghlaoui.

Source : Horizons 01.08.2021

Lien : <https://www.horizons.dz/archives/17759>

Commerce : naissance du Conseil d'affaires Algérie-Ethiopie

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la chambre éthiopienne de Commerce ont signé, mardi, un accord pour la création du Conseil d'affaires Algérie-Ethiopie.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de signature qui s'est déroulée via visioconférence, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a appelé les opérateurs économiques algériens et éthiopiens à augmenter le volume des échanges commerciaux et à les hisser au niveau des "bonnes" relations politiques entre les deux pays.

Selon le ministre, la création du Conseil d'affaires permettra de donner "une véritable dynamique aux échanges commerciaux et aux investissements entre les deux pays", soulignant l'importance de "la profondeur africaine" pour l'Algérie et sa conviction quant au "renforcement des relations commerciales entre les deux parties au service de leurs intérêts".

Source : Radio Algérienne 03.08.2021

Lien :

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20210803/215728.html>

L'Ambassade d'Ethiopie en Algérie ferme ses portes

L'Ambassade de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie en Algérie a annoncé la cessation de ses activités consulaires à partir du 30 août 2021.

« L'Ambassade de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie en Algérie souhaite informer que les services consulaires de l'Ambassade cesseront d'être assurés à partir du 30 août 2021 », peut-on lire dans une note d'information de la représentation diplomatique éthiopienne.

Les relations diplomatiques entre les deux pays ne seront pas interrompues, du moment qu'il s'agit d'une « fermeture temporaire et conjoncturelle », ont précisé jeudi au média Radio M les services de l'Ambassade éthiopienne, en soulignant : « Un ambassadeur non-résident pour l'Algérie assurera les services depuis Addis Abeba ».

Source : AlgérieEco 28.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/28/lambassade-dethiopie-en-algerie-ferme-ses-portes/>

Prise en charge scientifique des problèmes environnementaux : une délégation nigériane s'enquiert de l'expérience algérienne

La stratégie de recherche et de prise en charge scientifique des préoccupations liées à l'environnement et à la promotion de l'économie verte a été présentée, samedi à Annaba, devant une délégation de l'Institut national des études politiques et stratégiques nigérian (NIPSS), en visite dans plusieurs wilayas du pays pour tirer profit des expériences algériennes dans divers domaines. La délégation nigériane s'est rendue au Centre de recherche en environnement (CRE), situé à l'université Badji-Mokhtar (Annaba), où elle a suivi une présentation détaillée sur les activités du centre, qui incluent les domaines de recherche liés à la protection, le développement et la valorisation des ressources naturelles, à l'évaluation des changements climatiques et de leurs effets sur l'environnement, ainsi qu'à la protection contre les dangers de la pollution, en sus de la promotion de l'économie verte.

Les cadres supérieurs du NIPSS ont également visité les laboratoires de recherche relevant du centre et se sont enquis des programmes de recherche liés à l'environnement, la biodiversité, l'environnement, la santé, l'économie verte et la gestion des déchets.

Source : El Moudjahid 29.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/prise-en-charge-scientifique-des-problemes-environnementaux-une-delegation-nigeriane-s-enquiert-de-l-experience-algerienne-14052>

Algérie-Argentine : Economie : entre bilan et défis de la relance par la diversification productive

La pandémie mondiale de Covid-19 a suscité l'accélération d'une crise économique sans précédent. Une conjoncture jalonnée de complications, oscillant autour de la problématique sanitaire dans ses différentes dimensions.

Le défi de la reprise se pose avec acuité partout dans le monde, dans la perspective de relancer la machine productive et de permettre aux sociétés de subsister et aux couches les plus fragilisées de pouvoir mieux respirer. L'Argentine et l'Algérie sont deux grands pays en voie de développement. Dans les années 1950 et 1960, la République d'Argentine a été à l'avant-garde de la politique « développementiste » (desarrollismo) accompagnant le nationalisme radical « péronisme », consistant en une sorte de capitalisme d'Etat régulant les flux financiers et encourageant le secteur productif national par un soutien à la consommation et des mesures de protection sur le modèle de « l'Etat providence ». Cette politique a permis un développement important de l'industrie et notamment du secteur agro-industriel exploitant la richesse du sol (soja, maïs, blé, viande...) où l'Argentine est encore, aujourd'hui, l'un des leaders mondiaux.

Source : Reporters 23.08.2021

Lien : <https://www.reporters.dz/algerie-argentine-economie-entre-bilan-et-defis-de-la-relance-par-la-diversification-productive/>

ECONOMIE – LES CHIFFRES

Les réserves de change actuellement à 44 milliards USD

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a fait état dimanche à Alger d'une reprise de l'économie nationale qui a enregistré un taux de croissance de 3,8% et des niveaux d'exportation jamais atteints depuis 25 ans. « Selon les derniers chiffres, nous avons atteint un taux de croissance de 3,8%, et ce après un recul dû à la pandémie Covid-19 et à la baisse des cours du pétrole », a précisé le président de la République lors d'une entrevue accordée à des responsables de médias nationaux. Ce taux se veut un indicateur important témoignant de la dynamique que connaît l'économie nationale, une dynamique se traduisant aussi par un retour des investissements, en ce sens que « les banques ont accordé des prêts s'élevant à près de 1.600 milliards DA », selon M. Tebboune..

Source : Reporters 09.08.2021

Lien : <https://www.reporters.dz/les-reserves-de-change-actuellement-a-44-milliards-usd/>

Repère : Croissance certifiée

La bonne nouvelle nous vient de l'Office national des statistiques qui annonce une croissance économique de 2,3 % du PIB sur un an et cela ne tient pas qu'aux augmentations des prix des hydrocarbures. Une relance de l'accroissement du PIB hors hydrocarbures qui a enregistré de l'ordre de 1,4 %. C'est un indicateur de bonne vigueur de l'économie nationale qui, globalement a su résister aux assauts de la pandémie Covid-19 dont l'impact avait été assez durement ressenti en 2020. Qu'est-ce qui a changé pour faire passer le cap des mauvais indicateurs ?

Il est vrai que l'essentiel de la bouffée d'oxygène nous vient du souffle nouveau du marché pétrolier avec un prix du baril qui grimpe aujourd'hui 66,45 dollars pour le Brent au premier trimestre 2021 contre 52,2 une année avant. Parallèlement, on annonce du côté de l'OPAEP, une augmentation des exportations de gaz liquéfié qui ont atteint un volume de 3,1 millions de tonnes soit une augmentation de 6,9 % par rapport à 2020. Cette croissance est liée à la mise en service de du projet gaz de Skikda qui a fait doubler le tonnage de ses exportations. Dans le contexte du secteur de l'Energie et des Mines, le gouvernement vient d'examiner deux importants projets de Décrets exécutifs portant sur les conditions d'octroi de l'autorisation de torchage de gaz et les conditions de mise en conformité des installations relatives à cette activité.

Source : El Moudjahid 21.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/nation/repere-croissance-certifiee-13550>

Production industrielle publique : Plusieurs indicateurs dans le rouge

La production industrielle du secteur public national peine à sortir la tête de l'eau. Après cinq trimestres successifs de contraction, elle a juste réussi à enregistrer une petite amélioration de 0,4% au premier trimestre de cette

année, selon les chiffres communiqués par l'Office national des statistiques (ONS).

Si cette amélioration est due principalement à un «net redressement» de la production du secteur des industries agroalimentaires et celui des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMEE), qui a eu des résultats plus au moins variés, puisque des baisses importantes ont été notamment enregistrées dans les branches de fabrication des biens de consommation électrique (-83,6%) et celle des biens d'équipement électrique (-8,1%).

Source : El Watan 04.08.2021

Lien : <https://www.elwatan.com/edition/economie/production-industrielle-publique-plusieurs-indicateurs-dans-le-rouge-04-08-2021>

Le taux de croissance de l'économie nationale a atteint 3,8%

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier dimanche, la reprise de l'économie nationale, après qu'elle soit parvenue à atteindre un taux de croissance estimé à 3,8%, les exportations enregistrant les plus hauts niveaux depuis 25 ans.

Dans une entrevue avec certains responsables des médias nationaux diffusée à la télévision publique, le président Tebboune a déclaré que « selon les derniers chiffres, nous avons atteint un taux de croissance de 3,8% », après la baisse enregistrée en raison de la pandémie de Covid-19 et la baisse qui l'accompagne dans les prix du pétrole.

Source : AlgérieEco 09.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/09/le-taux-de-croissance-de-leconomie-nationale-a-atteint-38/>

Secteur industriel public : les prix à la production en hausse de 2,7% au 1^{er} trimestre 2021

Les prix à la production industrielle du secteur public national (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 2,7% au premier trimestre 2021, par rapport au 4^{ème} trimestre 2020, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Comparativement à la même période de l'année précédente, l'évolution des prix à la production s'est située à 5,4%, selon la même source.

L'indice des prix à la production industrielle du secteur public hors hydrocarbures mesure l'évolution des prix-sortie d'usine des biens vendus sur le marché intérieur, exceptés les produits importés et ceux destinés à l'exportation.

Source : AlgérieEco 08.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/08/secteur-industriel-public-les-prix-a-la-production-en-hausse-de-27-au-1er-trimestre-2021/>

Les prix de marchandises à l'importation ont connu une hausse de 11,9% au 1^{er} trimestre 2021

Les prix de marchandises à l'importation, en dinar, ils ont connu une hausse de 11,9% au 1^{er} trimestre 2021 par rapport à la même période de 2020, selon les données de

l'Office national des statistiques (ONS) rapportées par l'agence officielle APS.

Pour ce qui est de l'évolution de l'indice des prix à l'importation de marchandises par catégories de produits du 1er trimestre 2021 par rapport au 1er trimestre 2020, elle montre une hausse de 24% pour les produits alimentaires et animaux vivants et une hausse de 9,6% des prix des boissons et tabacs.

Les matières brutes non comestibles, sauf carburants affichent une hausse de 15,8%, les huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale sont en une hausse de 36,8%, les produits chimiques et produits connexes augmentent de 10,8%, les articles manufacturés de 8,9% alors que les articles manufacturés divers enregistrent une hausse de 8,5% de leurs prix en dinars.

Source : AlgérieEco 12.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/12/les-prix-de-marchandises-a-limportation-ont-connu-une-hausse-de-119-au-1er-trimestre-2021/>

Plus de 194.000 entreprises dotées du NIS en 2020 (ONS)

Le nombre d'entreprises de statut juridique de personne morale, dotées d'un numéro d'identification statistiques (NIS) a atteint 194.567 au 30 juin 2020, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Ainsi, le nombre d'agents économiques inscrits au répertoire des personnes morales a connu une augmentation de 8.418 unités par rapport au 30 juin 2019 (+4,52 %) et de 4.038 unités par rapport au 31 décembre 2019 (+2,12 %), précise l'ONS.

Les entrées dans le répertoire national des entreprises au premier semestre 2020 sont de 4.005 entreprises qui ont fait l'objet d'une première identification par l'ONS, contre 5.056 entreprises au premier semestre 2019, soit une baisse de 20,79%.

Par rapport au deuxième semestre 2019 où le nombre de création est de 4.278 entreprises, les entrées dans le répertoire national des entreprises ont diminué légèrement de 6,38 %.

Le rythme de création d'entreprises par secteur d'activité durant le premier semestre 2020 a concerné notamment le secteur du commerce avec 1.497 entreprises créées, ce qui représente 37,38% du nombre global des entreprises créées au cours de cette période (4.005 entreprises).

Source : El Moudjahid 10.08.2021

Lien : <https://www.elmoudjahid.com/fr/economie/plus-de-194-000-entreprises-dotees-du-nis-en-2020-ons-13031>

Plus de 1.900 entreprises radiées du répertoire national au 1^{er} semestre 2020 (ONS)

Le nombre d'entreprises radiées du répertoire national des entreprises au premier semestre 2020 est de 1.912 entreprises, selon les données de l'Office national des statistiques (ONS), rapportées mardi par l'agence officielle APS.

« Il y a eu un regain des radiations d'entreprises par rapport à 2019, qui s'est traduit par une augmentation de 182 entreprises radiées par rapport au premier semestre 2019 (1.730 entreprises), soit 10,52 %, et une baisse de 864 entreprises radiées par rapport au deuxième

semestre 2019 (2.776 entreprises), soit 31,12 % », selon le bilan de l'ONS.

Source : AlgérieEco 12.08.2021

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2021/08/12/plus-de-1-900-entreprises-radiées-du-repertoire-national-au-1er-semestre-2020-ons/>

10 nouvelles unités en cours de réalisation : La Céramique Algérienne en plein expansion

En dépit des contraintes et entraves qui persistent sur le terrain, la Céramique algérienne résiste. Cette industrie a été frappée en plein fouet par la baisse de l'activité et de la commande publique en particulier dans le secteur de l'habitat, ces trois dernières années, suite la crise financière.

Durant cette conjoncture difficile aggravée par la pandémie du coronavirus, les céramistes algériens n'ont pas cessé d'appeler le gouvernement à prendre des mesures de sauvegarde au bénéfice des entreprises algériennes d'une manière générale.

Une décision en leur faveur a été prise par le chef de l'Etat, lors d'un Conseil des ministres tenu le 16 mai 2021. Il s'agit, en effet, d'interdire l'importation de certaines matières, à l'instar du marbre et la céramique dans leur forme finale, qui peuvent être produits localement. Une décision louable qui va donner, sans doute, un nouveau souffle à la filière, en lui permettant une forte présence sur les marchés, national et international.

Source : Eco Times 12.08.2021

Lien : <https://ecotimesdz.com/10-nouvelles-unites-en-cours-de-realisation-la-ceramique-algerienne-en-plein-expansion/>

NB : L'accès aux articles de certains quotidiens en ligne requiert une inscription.



TEAMCONSULTING

Pour plus d'informations contacter Team Consulting

Samir Toumi - samir.toumi@teamconsult-dz.com

Souad Ait-Chaalal - souad.aitchaalal@teamconsult-dz.com

Bouchra Bendris - bouchra.bendris@teamconsult-dz.com